

RCS : RODEZ
Code greffe : 1203

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00046
Numéro SIREN : 410 656 987
Nom ou dénomination : @.COM EXPERTISE ROUERGUE - SOCIETE D'EXPERTISE
COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2023 sous le numéro de dépôt 2208

**FUSION-ABSORPTION
DE LA SOCIÉTÉ @COM.COGEX
PAR LA SOCIÉTÉ @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE –
Société d'Expertise Comptable**

EXPOSE :

**I - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBANTE :
@ COM.EXPERTISE, ROUERGUE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE**

**II - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBEE :
SOCIÉTÉ@COM.COGEX**

III - LIENS CAPITALISTIQUES ENTRE LES SOCIETES ABSORBEE ET ABSORBANTE :

IV - LES MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

V - ARRETES DES COMPTES
1/ Méthodes d'évaluation
2/ Date d'effet de la fusion

**PARTIE 1 : APPORT-FUSION DE LA SOCIÉTÉ @COM.COGEX PAR LA SOCIÉTÉ
@ COM.EXPERTISE, ROUERGUE – Société d'Expertise Comptable**

Apport de la société @COM.COGEX

I - DESIGNATION DE L'ACTIF SOCIAL

A - Actif immobilisé
B - Actif non immobilisé

II - PRISE EN CHARGE DU PASSIF

III - ACTIF NET APORTE
ORIGINE DE PROPRIETE
ENONCIATION DES BAUX

III - REMUNERATION DE L'APPORT-FUSION

PARTIE 2 : PROPRIETE ET JOUISSANCE

PARTIE 3 : CHARGES ET CONDITIONS

En ce qui concerne la société absorbante : @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE
En ce qui concerne la société absorbée : @COM.COGEX

PARTIE 4 : DATE DE REALISATION DE LA FUSION

PARTIE 5 : DECLARATIONS GENERALES

PARTIE 6 : DECLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

PARTIE 7 : DISPOSITIONS DIVERSES

lw

TRAITÉ DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La Société JPV ROUERGUE représentée par Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES,
Agissant en qualité de Président et au nom de la société @ **COM.EXPERTISE, ROUERGUE**
- Société d'Expertise Comptable,
Société par actions simplifiée
Au capital de 600 070 euros,
Dont le siège social est IMPASSE DE CANAGUET - LOTISSEMENT LES CYGNES 12850 ONET
LE CHATEAU,
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 656 987
RCS RODEZ,

Ci-après dénommée "la société absorbante",

D'UNE PART,

ET:

La société @COM.EXPERTISE ROUERGUE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, elle-même
représentée par la société JPV ROUERGUE, elle-même représentée par Monsieur
Jean-Philippe VAYSSETTES,
Agissant en qualité de Président et au nom de la société @**COM.COGEX,**
Société par actions simplifiée,
Au capital de 100 000 euros,
Dont le siège social est village Artisanal de la Bouysse 12500 ESPALION
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 312 214 166
RCS RODEZ,

Ci-après dénommée "la société absorbée",

D'AUTRE PART,

Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte, il a été exposé
ce qui suit :

I - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBANTE : LA SOCIETE @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

I - Caractéristiques des sociétés

Suivant acte sous signature privé en date à FIGEAC du 07/11/1996, enregistré le
14/01/1997 au SIE de FIGEAC, bordereau 23/2 case n°71 il existe une société par
actions simplifiée dénommée la société @COM.EXPERTISE, ROUERGUE- société
d'expertise comptable, au capital 600 070 euros. Il est réparti en 10 436 actions de
57,50 euros de nominal chacune, intégralement libérées, dont le siège social est sis à
impasse de canaguet - lotissement les cygnes 12850 ONET LE CHATEAU, et
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 656 987
RCS RODEZ, pour une durée de 50 ans expirant le 27/01/2047.

Objet social

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable a pour objet, l'exercice de la profession d'expert-comptable,

Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de chaque année.

Régime fiscal actuel :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Président

La société est gérée et administrée par Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES.

II - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBEE : LA SOCIETE @COM.COGE X

Suivant acte sous signature privé en date à ESPALION du 28/12/1977, enregistré le 10/12/1978, Folio 41 bordereau 46/2, il existe une société à responsabilité limitée transformé en société par actions simplifiée dénommée la société @COM.COGE X au capital de 100 000 euros. Il est réparti en 200 actions de 500 euros de nominal chacune, intégralement libérées, dont le siège social est fixé village Artisanal de la bouysse 12500 ESPALION, Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 312 214 166 RCS RODEZ, pour une durée de 99 ans expirant le 24/02/2077.

Objet social

La société @COM.COGE X qui a pour objet, l'exercice de la profession d'expert-comptable,

Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de chaque année.

Régime fiscal actuel :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Président

La société est gérée et administrée par la société @COM.EXPERTISE ROUERGUE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, elle-même représentée par la société JPV ROUERGUE, elle-même représentée par Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES.

III - LIENS CAPITALISTIQUES ENTRE LES SOCIETES ABSORBEE ET ABSORBANTE :

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable détient 200 actions de la société @COM.COGE X, soit la totalité des actions composant le capital de la société @COM.COGE X.

La société absorbante et la société absorbée déclarent qu'elles sont imposées à l'impôt sur les sociétés en application de l'article 206-5 du Code général des impôts.

IV - LES MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

La fusion par absorption de la société @COM.COGEX par la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe dont ces deux sociétés font partie et ayant la société @COM.EXPERTISE comme société mère.

Elle devrait à la fois permettre :

- d'accroître l'efficacité du groupe ;
- de rendre plus lisible la structure du groupe pour les partenaires commerciaux ;
- de réduire significativement les coûts globaux de gestion administrative et fonctionnelle du groupe, et
- de permettre une utilisation plus rationnelle des immobilisations.

V - ARRETES DES COMPTES

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au 30/06/2022, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées, et régulièrement approuvés.

1 - Méthodes d'évaluation

Conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2019-06 du 8 novembre 2019 (PCG art. 710-1 et 720-1), s'agissant d'une opération de restructuration interne impliquant des sociétés sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif de la Société absorbée sont apportés à la valeur nette comptable au 30/06/2022.

V - Date d'effet de la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, il est précisé que la présente fusion aura, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 01/07/2022, date qui n'est pas antérieure à la clôture du dernier exercice clos de la société @COM.COGEX. Cette rétroactivité n'a d'effet qu'entre les sociétés @COM.COGEX et @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article R. 236-1 du Code de commerce, les opérations réalisées par la société absorbée à compter du 01/07/2022 et jusqu'à la Date de réalisation définitive de la fusion, telle que définie au Chapitre IV, seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

CECI EXPOSÉ, LES PARTIES ONT ÉTABLI DE LA MANIÈRE SUIVANTE LE PROJET DE LEUR FUSION

PARTIE 1 :
APPORT-FUSION DE LA SOCIÉTÉ @COM.COGEX PAR
LA SOCIÉTÉ @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE

I - Dispositions préalables

La société @COM.COGEX apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, sans exception ni réserve, qui constitueront son patrimoine à la date de réalisation de la présente fusion.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société @COM.COGEX devant être dévolu à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

La comptabilisation dans les comptes de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable des actifs apportés s'effectuera par la reprise, à l'identique, des valeurs brutes, des amortissements et des provisions pour dépréciation afférents à ces actifs figurant dans les comptes de la société absorbée au 01/07/2022, conformément aux articles 710-1 et 720-1 du Plan Comptable Général.

II - Apport de la société @COM.COGEX

A) Actif apporté	Valeur Brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.06.2022
<u>Immobilisations</u>			
Immobilisations incorporelles	3 892 €	3 892 €	0 €
Immobilisations corporelles	77 338 €	70 066 €	7 272 €
Immobilisations Financières	15 459 €		15 459 €
<u>Créances</u>			
Stock et en-cours	920 €		920 €
Créances clients	400 188 €	77 061 €	323 127 €
Autres créances	44 830 €		44 830 €
Disponibilités et charges constatées d'avances	356 883 €		356 883 €
TOTAL	899 510 €		748 491 €

Total des éléments d'actif apportés : SEPT CENT QUARANTE HUIT MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS (748 491,00 €).

lw

II - PRISE EN CHARGE DU PASSIF

B) Passif pris en charge

1. Dettes fournisseurs : **DEUX CENT VINGT MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX HUIT EUROS (220 498€)**
2. Dettes Fiscales et sociales : **CENT TRENTE ET UN MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE EUROS (131 494€)**
3. Autres dettes : **SIX MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SEPT (6 957€)**
4. Produits constatés d'avance : **DEUX CENT UN MILLE DEUX CENT QUARANTE-NEUF EUROS (201 249€)**

TOTAL : CINQ CENT SOIXANTE MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX HUIT (560 198 €)

III- ACTIF NET APORTE

Les éléments d'actifs étant évalués au 30/06/2022 à **SEPT CENT QUARANTE HUIT MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS (748 491,00 €)** et le passif pris en charge à la même date s'élevant à **CINQ CENT SOIXANTE MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX HUIT (560 198 €)**, l'actif net apporté par la société @COM.COGEX à la société @COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable s'élève donc à **CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE EUROS (188 293€)**.

ORIGINE DE PROPRIETE

Le fonds de commerce transmis dans le cadre de la présente fusion appartient à la société @COM.COGEX pour l'avoir créée.

III - Rémunération de l'apport-fusion

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société @COM.COGEX à la société @COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable s'élève donc à **CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE EUROS (188 293€)**.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société @COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable détient à ce jour la totalité des actions représentant l'intégralité du capital de la société @COM.COGEX et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne pourra pas être procédé à l'échange des actions de la société @COM.COGEX contre des actions de la société @COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable.

L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions de la société @COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange.

La différence entre l'actif net transféré par la société @COM.COGEX qui est fixé à **CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE EUROS (188 293€)**, et la valeur nette comptable des 200 actions de ladite société détenue par la société @



COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, telle qu'inscrite à l'actif du bilan de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, qui s'élève à 872 465 euros, représente un mali de fusion d'un montant de 684 172 euros.

Ce mali de fusion, analysé comme étant un mali technique, sera inscrit en immobilisations incorporelles dans un sous-compte "mali de fusion".

PARTIE 2 PROPRIETE ET JOUISSANCE

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés, à titre de fusion, à compter du jour de la réalisation définitive de ladite fusion.

Le représentant de la société @COM.COGEX déclare qu'il continuera de gérer la Société selon les mêmes principes que précédemment, mais s'engage à demander l'accord préalable de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable pour tout acte important susceptible d'affecter les biens et droits apportés.

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable en aura jouissance rétroactivement à compter du 01/07/2022. Il est expressément stipulé que toutes les opérations effectuées par la société @COM.COGEX à compter du 01/07/2022 jusqu'à la date de réalisation seront considérées de plein droit comme l'ayant été par la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, ladite société acceptant dès maintenant, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 01/07/2022.

A cet égard, le représentant de la société @COM.COGEX déclare qu'il n'a été fait depuis le 01/07/2022 aucune opération autre que les opérations de gestion courante et qu'il s'engage à n'en faire aucune entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive de la fusion.

Les sociétés reconnaissent que cette rétroactivité emporte un plein effet fiscal, dont elles s'engagent à accepter toutes les conséquences.

D'une manière générale, la société absorbante sera subrogée purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

PARTIE 3 CHARGES ET CONDITIONS

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

ENGAGEMENT LA SOCIETE ABSORBANTE :
La Société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable

I - Enoncé des charges et conditions

A/ La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable prendra les biens apportés par la société absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société @COM.COGEX, pour quelque cause que ce soit et notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels ou outillages apportés, erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B/ Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la société absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la société absorbante de payer l'intégralité du passif de la société absorbée, tel qu'énoncé plus haut, et d'une manière générale, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société @COM.COGEX à la date du 30/06/2022, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure au 30/06/2022, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - Autres charges et conditions

L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

A/ La société absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la société absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B/ La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

C/ La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la société absorbée.

D/ Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E/ La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge de tous contrats, traités, conventions, marchés de toute nature liant valablement la société absorbée à tout tiers pour l'exploitation de son activité ainsi que dans le bénéfice ou la charge de toutes autorisations administratives qui auraient été consenties à la société @COM.COGEX.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société @COM.COGEX s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

F/ Conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de la fusion entre la société @COM.COGEX et ceux de ses salariés transférés à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable par l'effet de la loi et dont la liste est en Annexe , se poursuivront avec la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable qui se substituera à la société @COM.COGEX du seul fait de la réalisation de la présente fusion.

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable sera donc substituée à la société absorbée en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

ENGAGEMENT DE LA SOCIETE ABSORBEE : La société @COM.COGEX
--

La société @COM.COGEX prend les engagements ci-après :

A/ La société absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, avec les mêmes principes que par le passé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société @COM.COGEX s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la société absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B/ Elle s'oblige à fournir à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis

de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

C/ Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou à l'agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, le représentant de la société @COM.COGEX sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires, et en justifiera à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable dans les meilleurs délais avant la réalisation de la fusion.

D/ La société @COM.COGEX s'oblige à remettre et à livrer à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

PARTIE 4

DATE DE REALISATION DE LA FUSION

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y aura pas lieu à approbation de la fusion par les actionnaires de @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, ni par l'associé unique de @COM.COGEX.

En outre, Monsieur Jean-Philippe VAYSETTES représentant de la société JPV ROUERGUE, déclare qu'à sa connaissance, les actionnaires de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable n'envisagent pas, à la date des présentes, d'user de la faculté offerte par l'article susvisé de demander en justice la désignation d'un mandataire aux fins de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante pour qu'elle se prononce sur l'approbation de la fusion.

En conséquence, les sociétés @COM.COGEX et @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable conviennent que l'opération de fusion objet des présentes sera effective et deviendra définitive à la date du 30/06/2023 à minuit sous réserve que la publicité prescrite par l'article L. 236-6, alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée trente jours au moins avant cette date. A défaut, elle sera réalisée le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce. La date à laquelle la fusion sera définitivement réalisée s'entend, dans les présentes, de la "date de réalisation".

La société @COM.COGEX se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait et à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable de la totalité de l'actif et du passif de la société @COM.COGEX.

**PARTIE 5 :
DECLARATIONS GENERALES**

1) Déclarations générales de la société absorbée

Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES, ès-qualités, déclare :

- Que la société @COM.COGEX n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;
- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement ; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE-Société d'Expertise Comptable ont été régulièrement entreprises ;
- Qu'elle est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir créé,
- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- Que le matériel et autres ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;
- Qu'elle ne détient aucun immeuble ni droit immobilier ;
- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;
- Que la société @COM.COGEX s'oblige à remettre et à livrer à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

2) Déclarations générales de la société absorbante

Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES représentant de la société JPV ROUERGUE, ès-qualités, déclare :

- Que la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle a la capacité et a obtenu les autorisations nécessaires de ses organes sociaux compétents pour signer et exécuter le présent traité de fusion ;
- Qu'elle a la capacité et remplit les conditions légales pour exercer l'ensemble des activités de la société absorbée,

PARTIE 6 DECLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions et taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

Droits d'enregistrement

Le présent projet est exonéré de droits d'enregistrement en application du décret n° 2020-623 du 22 mai 2020 relatif à l'application du régime spécial des fusions, scissions et apports partiels d'actif aux opérations entre certaines sociétés liées.

Impôt sur les sociétés

Ainsi qu'il en est convenu ci-dessus, les parties ont décidé de conférer à la fusion un effet rétroactif comptable et fiscal au 01/07/2022.

En conséquence, les résultats bénéficiaires et déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la société absorbée seront englobés dans les résultats imposables de la société absorbante.

Les représentants des sociétés absorbée et absorbante rappellent que la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable détient la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbée et que la fusion constitue une opération de restructuration interne. Les apports seront transcrits à la valeur comptable dans les écritures de la société absorbée, retenue à la date du 30/06/2022, conformément aux articles 710-1 et 720-1 du Plan Comptable Général.

Les sociétés @COM.COGEX et @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable sont deux personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés en France. Les soussignés, ès-qualités, déclarent soumettre la présente fusion au régime fiscal de faveur prévu à l'article 210 A du Code général des impôts.

A ce titre, la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable s'engage expressément à respecter l'ensemble des engagements prévus à l'article 210 A du CGI, et notamment :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de l'opération de fusion, y compris les réserves réglementées figurant au bilan de cette société (CGI, art. 210 A-3. a.) ;
- à se substituer à la société absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (CGI, art. 210 A-3. b.) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. c.) ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les délais et conditions fixés à l'article 210 A-3. d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Toutefois, la cession d'un des biens amortissables apportés entraîne l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables sont calculés d'après la valeur qui leur a été attribuée lors de l'apport ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. e.) ;
- l'ensemble des apports étant transmis sur la base de leur valeur nette comptable, à reprendre à son bilan les écritures comptables de la société absorbée relatives aux éléments apportés (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) et continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la société absorbée (BOI-IS-FUS-30-20 n° 10).

La société absorbante s'engage par ailleurs à respecter les engagements déclaratifs suivants, pour autant qu'ils trouvent à s'appliquer :

- joindre à sa déclaration annuelle de résultat au titre de l'exercice au cours duquel est réalisée la fusion et, en tant que de besoin, des exercices suivants, un état de suivi des valeurs fiscales visé à l'article 54 septies du Code général des impôts et à l'article 38 quindecies de l'Annexe III du Code général des impôts ;

- tenir, le cas échéant, le registre de suivi des plus-values sur biens non amortissables et dont l'imposition a été reportée, prévu à l'article 54 septies, II du Code général des impôts.

La société absorbée établira dans un délai de quarante-cinq jours suivant la date de réalisation de la fusion, une déclaration de cessation d'activité prévue à l'article 201 du Code général des impôts.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les soussignés constatent que la présente opération de fusion constitue la transmission sous forme d'apport à une société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Les sociétés @COM.COGEX et @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable déclareront le montant total hors taxe des actifs transmis sur la ligne "Autres opérations non-imposables" de la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle la fusion est réalisée.

Conformément à l'article 257 bis précité, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la fusion et qui auraient en principe incombé à la société absorbée si elle avait continué à exploiter.

En outre, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code général des impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la société absorbée si elle avait réalisé l'opération.

La société absorbante déclare qu'elle demandera le transfert du crédit de TVA déductible existant chez la société absorbée, en application de la documentation administrative BOI-TVA-DED-50-20-20 n°130.

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable s'engage à adresser au Service des impôts dont elle dépend une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent traité de fusion, dans laquelle elle indiquera le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré.

Autres taxes

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable sera subrogée dans les droits et obligations de la société @COM.COGEX au titre de la déclaration et du paiement de toute taxe, cotisation ou impôt restant éventuellement dus par cette dernière au jour de sa dissolution.

PARTIE 7 : DISPOSITIONS DIVERSES

I - Formalités

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, ainsi que son représentant l'y oblige.

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs tels que figurant en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

VII - Affirmation de sincérité

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

VIII - Droit applicable - Règlement des litiges

Le présent traité de fusion et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

IX - Annexes

Les annexes font partie intégrante du traité de fusion.

Fait à ONET LE CHATEAU
Le 26 / 05 / 2023
En QUATRE (4) exemplaires

@COM.EXPERTISE ROUERGUE – société d'expertise comptable

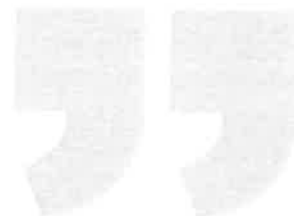
Représentée par la société JPV ROUERGUE elle-même représentée par Jean-Philippe VAYSSETTES



@COM.COGE

Représentée par @COM.EXPERTISE ROUERGUE – société d'expertise comptable, elle-même Représentée par la société JPV ROUERGUE elle-même représentée par Jean-Philippe VAYSSETTES





SAS @COM COGEX

Village Artisanal La Bouyss

12500 ESPALION

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/07/2021**
au **30/06/2022**



Sommaire

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Comptes annuels	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
Annexe comptable	6
Détail des comptes	18
Dossier fiscal	28

Comptes annuels

Bilan Actif

		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 892	3 892		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 086	1 086		
	Autres immobilisations corporelles	76 252	68 980	7 272	6 558
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	806		806	806
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	14 653		14 653	14 653
TOTAL (II)		96 689	73 958	22 731	22 017
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	920		920	1 064
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	400 188	77 061	323 127	281 497
	Autres créances	44 830		44 830	37 041
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	353 514		353 514	285 150
	Charges constatées d'avance	3 369		3 369	4 372
	TOTAL (III)	802 821	77 061	725 760	609 124
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		899 510	151 019	748 491	631 142

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

14 653

Bilan Passif

		30/06/2022	30/06/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	100 000	100 000
	RESERVES		
	Réserv e légale	10 000	10 000
	Réserv es statutaires ou contractuelles		
	Réserv es réglementées		
	Autres réserv es	36 993	70 801
	Report à nouv eau		
	Résultat de l'exercice	41 300	26 192
	Subv entions d'inv estissement Prov isions réglementées		
	Total des capitaux propres	188 293	206 993
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Av ances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Prov isions pour risques Prov isions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires conv ertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières div ers (3)		
	Av ances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 498	130 417
	Dettes fiscales et sociales	131 494	113 537
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 957	4 512
	Produits constatés d'av ance (1)	201 249	175 682
	Total des dettes	560 198	424 149
	Ecart de conv ersion passif		
	TOTAL PASSIF	748 491	631 142
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		41 299,69	26 191,99
(1) Dettes et produits constatés d'av ance à moins d'un an		560 198	424 149
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		30/06/2022		30/06/2021	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	751 945		751 945	662 762
	Montant net du chiffre d'affaires	751 945		751 945	662 762
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			12 733	12 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			65 004	28 291
	Autres produits			2 187	78
Total des produits d'exploitation (1)				831 870	703 131
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock			144	886
	Autres achats et charges externes			354 848	248 381
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 876	4 773
	Salaires et traitements			256 983	252 316
	Charges sociales du personnel			78 957	88 631
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 964	4 049
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			77 061	65 496	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			78	42	
Total des charges d'exploitation (2)				775 912	664 574
RESULTAT D'EXPLOITATION				55 958	38 557

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2022	30/06/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		55 958	38 557
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3	5
	Total des produits financiers	3	5
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		3	5
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		55 961	38 561
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	229	926
	Total des produits exceptionnels	229	926
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 110
	Total des charges exceptionnelles		3 110
RESULTAT EXCEPTIONNEL		229	(2 183)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		14 890	10 186
TOTAL DES PRODUITS		832 101	704 062
TOTAL DES CHARGES		790 802	677 870
RESULTAT DE L'EXERCICE		41 300	26 192
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **748 491** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **832 101** euros et un total **charges** de **790 802** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **41 300** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 892					3 892
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 892					3 892
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 086					1 086
	Instal., agencement, aménagement divers	45 342					45 342
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	33 978		3 678		6 746	30 909
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 406		3 678		6 746	77 338	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	806					806
	Prêts et autres immobilisations financières	14 653					14 653
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 459					15 459
TOTAL		99 758		3 678		6 746	96 689

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 892			3 892
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 892			3 892
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				1 086
Instal technique, matériel outillage industriels	1 086			45 041
Autres Instal., agencement, aménagement divers	44 109	932		23 939
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	28 653	2 032	6 746	
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 848	2 964	6 746	70 066
TOTAL	77 740	2 964	6 746	73 958

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2022
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	65 496	77 061	65 496		77 061
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	65 496	77 061	65 496		77 061
TOTAL GENERAL		65 496	77 061	65 496		77 061
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			77 061	65 496		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	14 653		14 653
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	400 188	400 188	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 551	35 551	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	9 280	9 280	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	3 369	3 369	
TOTAL DES CREANCES		463 040	448 387	14 653
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	220 498	220 498		
	Personnel et comptes rattachés	27 406	27 406		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 051	18 051		
	Impôts sur les bénéfices	5 250	5 250		
	Taxes sur la valeur ajoutée	79 449	79 449		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 338	1 338		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	6 957	6 957		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	201 249	201 249		
TOTAL DES DETTES		560 198	560 198		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

30/06/2022

Total des Produits à recevoir		79 018
Autres créances clients		79 018
CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	49 018	
CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	30 000	

Charges à payer

30/06/2022

Total des Charges à payer		146 997
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		109 864
FOURN @COM FACT NON PARVENUES IG	109 864	
Dettes fiscales et sociales		36 605
PERS CONGES A PAYER	21 406	
PERS PRIMES A PAYER	6 000	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	5 984	
ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PAYER	2 100	
ETAT CHARGES A PAYER	1 017	
CONTRIBUTION FORMATION (TA & FC)	99	
Autres dettes		528
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR HG	528	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 369	3 369
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 369

Capital social

		30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		200,00	500,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		200,00	500,0000	100 000,00



Engagements financiers

	30/06/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement au titre des indemnités de départ à la retraite		19 826	
		19 826	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		19 826	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Détail des comptes

Détail de l'Actif

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	22 731	3,04	22 017	3,49	714	3,24
Concessions brevets et droits similaires						
205000 LOGICIELS	3 892	0,52	3 892	0,62		
280500 AMORT LOGICIELS	(3 892)	-0,52	(3 892)	-0,62		
Installations techniques, matériel et outillage						
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	1 086	0,15	1 086	0,17		
281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	(1 086)	-0,15	(1 086)	-0,17		
Autres immobilisations corporelles	7 272	0,97	6 558	1,04	714	10,89
218100 A.A.I.DIVERS	45 342	6,06	45 342	7,18		
218300 MAT BUREAU ET INFORMAT	16 929	2,26	19 998	3,17	(3 069)	-15,34
218400 MOBILIER	13 980	1,87	13 980	2,21		
281810 AMORT AAI DIVERS	(45 041)	-6,02	(44 109)	-6,99	(932)	-2,11
281830 AMORT MAT BUREAU INFORM	(12 005)	-1,60	(17 207)	-2,73	5 202	30,23
281840 AMORT MOBILIER	(11 934)	-1,59	(11 446)	-1,81	(488)	-4,26
Autres titres immobilisés	806	0,11	806	0,13		
271000 TITRES IMMOBILISES	806	0,11	806	0,13		
Autres immobilisations financières	14 653	1,96	14 653	2,32		
275000 DEPOTS CAUTION.VERSES	14 515	1,94	14 515	2,30		
275200 CAUTION STATION U (ESSENCE)	100	0,01	100	0,02		
275500 CAUTIONNEMENTS VERSES	38	0,01	38	0,01		
TOTAL III - Actif Circulant NET	725 760	96,96	609 124	96,51	116 636	19,15
Matières premières, approvisionnements	920	0,12	1 064	0,17	(144)	-13,53
322000 STOCKS FOURNITURES CONSOMMABL	920	0,12	1 064	0,17	(144)	-13,53
Créances clients et comptes rattachés	323 127	43,17	281 497	44,60	41 629	14,79
041D Collectif clients débiteurs	321 170	42,91	304 912	48,31	16 258	5,33
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	49 018	6,55	42 081	6,67	6 936	16,48
418190 CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	30 000	4,01			30 000	
491000 DEPRECIATION CLIENTS	(77 061)	-10,30	(65 496)	-10,38	(11 565)	-17,66
Autres créances	44 830	5,99	37 041	5,87	7 789	21,03
444000 ETAT IMPOTS SOCIETES			1 250	0,20	(1 250)	-100,00
445660 TVA DEDUCTIBLE S/ABS	17 050	2,28	10 434	1,65	6 616	63,41
445800 TVA A REGULARISER	190	0,03			190	
445860 TVA S/FACT NON PARVENUES	18 311	2,45	14 117	2,24	4 194	29,71
467000 DEBITEURS/CREDITEURS DIVERS	9 280	1,24	10 693	1,69	(1 413)	-13,22
468700 DEBIT CRED DIVERS PRODUITS A RECE			548	0,09	(548)	-100,00
Disponibilités	353 514	47,23	285 150	45,18	68 364	23,97
512032 CREDIT AGRICOLE	49 116	6,56	47 560	7,54	1 556	3,27
512042 CIC SUD OUEST	63 123	8,43	42 424	6,72	20 700	48,79
512051 BANQUE POPULAIRE OCCITANE	240 083	32,08	193 787	30,70	46 296	23,89
512070 BNP PARIBAS	1 192	0,16	1 380	0,22	(188)	-13,65
Charges constatées d'avance	3 369	0,45	4 372	0,69	(1 003)	-22,93
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 369	0,45	4 372	0,69	(1 003)	-22,93
TOTAL DU BILAN ACTIF	748 491	100,00	631 142	100,00	117 350	18,59

Détail du Passif

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	188 293	25,16	206 993	32,80	(18 700)	-9,03
Capital Social ou individuel	100 000	13,36	100 000	15,84		
101000 CAPITAL	100 000	13,36	100 000	15,84		
Réserve légale	10 000	1,34	10 000	1,58		
106110 RESERVE LEGALE	10 000	1,34	10 000	1,58		
Autres réserves	36 993	4,94	70 801	11,22	(33 808)	-47,75
106800 AUTRES RESERVES	36 993	4,94	70 801	11,22	(33 808)	-47,75
Résultat de l'exercice	41 300	5,52	26 192	4,15	15 108	57,68
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	560 198	74,84	424 149	67,20	136 050	32,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 498	29,46	130 417	20,66	90 081	69,07
040C Collectif fournisseurs créditeurs	6 651	0,89	6 521	1,03	130	1,99
040C ACOM COLLECTIF FOURNISSEURS @COM IG	103 983	13,89	39 179	6,21	64 804	165,41
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES HG			84 717	13,42	(84 717)	-100,00
408190 FOURN @COM FACT NON PARVENUES	109 864	14,68			109 864	
Dettes fiscales et sociales	131 494	17,57	113 537	17,99	17 957	15,82
428200 PERS CONGES A PAYER	21 406	2,86	22 774	3,61	(1 368)	-6,01
428250 PERS PRIMES A PAYER	6 000	0,80	6 000	0,95		
431000 URSSAF	6 417	0,86	7 191	1,14	(774)	-10,76
437021 MUTUELLE GENERALE			848	0,13	(848)	-100,00
437030 KLESIA RETRAITE	1 469	0,20	1 685	0,27	(215)	-12,79
437100 MUTUELLE & PREVOYANCE OCSO	2 080	0,28	471	0,07	1 609	341,22
438200 ORG SOC CH/CONGES A PAYER	5 984	0,80	7 299	1,16	(1 316)	-18,02
438250 ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PA	2 100	0,28	2 100	0,33		
442100 ETAT PRELEV IR SUR SALAIRES	223	0,03	74	0,01	149	202,68
444000 ETAT IMPOTS SOCIETES	5 250	0,70			5 250	
445510 TVA A DECAISSER	13 911	1,86	5 553	0,88	8 358	150,51
445710 TVA COLLECTEE 20%			50 318	7,97	(50 318)	-100,00
445716 TVA COLLECTEE 20 %	52 457	7,01			52 457	
445870 TVA S/FACT A ETABLIR	13 082	1,75	7 014	1,11	6 068	86,52
448600 ETAT CHARGES A PAYER	1 017	0,14	2 210	0,35	(1 193)	-54,00
448601 CONTRIBUTION FORMATION (TA & FC)	99	0,01			99	
Autres dettes	6 957	0,93	4 512	0,71	2 445	54,19
041C Collectif clients créditeurs	6 429	0,86	2 943	0,47	3 486	118,43
419800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR HG	528	0,07			528	
468600 DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER			1 569	0,25	(1 569)	-100,00
Produits constatés d'avance	201 249	26,89	175 682	27,84	25 567	14,55
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	201 249	26,89	175 682	27,84	25 567	14,55
TOTAL DU BILAN PASSIF	748 491	100,00	631 142	100,00	117 350	18,59

Détail du Compte de Résultat

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	831 870	110,63	703 131	106,09	128 739	18,31
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	751 945	100,00	662 762	100,00	89 183	13,46
Production vendue Services FRANCE	751 945	100,00	662 762	100,00	89 183	13,46
706014 HONORAIRES TRAVAUX INFORMATIQUE			20 859	3,15	(20 859)	-100,00
706113 HONORAIRES COMPTABILITE 20 %	486 338	64,68	522 756	78,88	(36 418)	-6,97
706213 HONORAIRES SOCIAL 20%	151 900	20,20	144 698	21,83	7 201	4,98
706313 HONORAIRES JURIDIQUE 20 %	76 288	10,15	32 688	4,93	43 600	133,38
706413 HONORAIRES CONSEIL 20%	220	0,03			220	
706811 PRESTATIONS COMPTABILITE IG 20%	25 000	3,32			25 000	
708713 HONORAIRES CFS 20 %	1 040	0,14			1 040	
708813 HONORAIRES FRAIS DIVERS 20%	34 636	4,61	2 690	0,41	31 946	N/S
708833 HONORAIRES DEBOURS JURIDIQUE 20	2 091	0,28			2 091	
709680 VAR TRAVAUX D'AVANCE FRAIS	(4 689)	-0,62			(4 689)	
709610 VAR TRAVAUX D'AVANCE COMPTA	(6 462)	-0,86	(60 929)	-9,19	54 467	89,39
709620 VAR TRAVAUX D'AVANCE SOCIAL	832	0,11			832	
709630 VAR TRAVAUX D'AVANCE JURIDIQUE	(15 248)	-2,03			(15 248)	
Montant net du chiffre d'affaires	751 945	100,00	662 762	100,00	89 183	13,46
Subventions d'exploitation	12 733	1,69	12 000	1,81	733	6,11
740000 SUBV EXPLOITATION (Aide Emploi)	12 733	1,69	12 000	1,81	733	6,11
Reprises sur provisions, transferts de charges	65 004	8,64	28 291	4,27	36 713	129,77
781740 REPRISE DEPRECIATIONS CREANCES	65 496	8,71	28 021	4,23	37 475	133,74
791000 TRANSFERT DE CHARGES	37		52	0,01	(15)	-28,11
791400 TRANSF CHARGES SOCIAL	(529)	-0,07	218	0,03	(747)	-342,59
Autres produits d'exploitation	2 187	0,29	78	0,01	2 109	N/S
758000 PRODUITS DIV GEST COURANTE	2 187	0,29	78	0,01	2 109	N/S
Total des charges d'exploitation	775 912	103,19	664 574	100,27	111 337	16,75
Variation de stocks approvisionnements	144	0,02	886	0,13	(742)	-83,75
603200 VARIAT STOCKS FOURNIT BUREAUTIQUE	144	0,02	886	0,13	(742)	-83,75
Autres achats et charges externes	354 848	47,19	248 381	37,48	106 467	42,86
604000 ACHATS PRESTATIONS HG	2 283	0,30	1 313	0,20	970	73,86
604100 ACHATS PREST. IG - COMPTABILITE	6 275	0,83	400	0,06	5 875	N/S
604200 ACHATS PREST. IG - SOCIAL	129 994	17,29	68 335	10,31	61 658	90,23
604300 ACHATS PREST. IG - JURIDIQUE	20 158	2,68	20 295	3,06	(138)	-0,68
604310 ACHATS PREST. IG - DEPOT COMPTES	2 091	0,28			2 091	
604500 ACHATS PREST. IG - EXPERTS-COMPTAB	31 200	4,15	31 200	4,71		
604700 ACHATS PREST. IG - CFS	11 161	1,48			11 161	
604800 ACHATS PREST. IG - @COM ONLINE	1 326	0,18			1 326	
604810 ACHATS PREST. IG - DEMATFLUX	4 305	0,57			4 305	
606110 GAZ/COMBUSTIBLE	5 867	0,78	6 946	1,05	(1 080)	-15,54
606120 ELECTRICITE	2 262	0,30	1 959	0,30	303	15,49
606131 EAU	309	0,04	343	0,05	(34)	-9,96
606150 CARBURANT	798	0,11	83	0,01	715	862,81
606300 FOURNIT ENTR. PETITS EQUIP. HG	648	0,09	568	0,09	80	14,09
606350 FOURNIT BURAUTIQUE TIPSO IG	685	0,09	945	0,14	(260)	-27,48
606400 FOURNIT ADMINISTRATIVES	2 996	0,40	3 217	0,49	(221)	-6,88

Détail du Compte de Résultat

		01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
611100	SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Forfait	24 600	3,27	10 800	1,63	13 800	127,78
611150	SOUS-TRAITANCE KANTIX	1 166	0,16	579	0,09	588	101,54
613202	LOCATION IMMOBILIERE	36 000	4,79	33 000	4,98	3 000	9,09
613500	LOCATIONS ORANGE LEASE	672	0,09	672	0,10		
613501	LOCATION MACH A AFFRANCHIR	990	0,13	984	0,15	6	0,56
614000	CHARGES LOCATIVES	3 764	0,50			3 764	
615000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	477	0,06	959	0,14	(482)	-50,27
615100	ENTRETIEN EXTERIEUR			1 005	0,15	(1 005)	-100,00
615501	ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	402	0,05	42	0,01	360	864,70
615600	MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 079	0,28	7 944	1,20	(5 865)	-73,83
615601	MAINTENANCE ESPALION	441	0,06	428	0,06	13	3,08
615602	MAINTENANCE COPIEURS	1 469	0,20	2 630	0,40	(1 161)	-44,13
615700	TRAITEMENT DES DECHETS	50	0,01			50	
616000	PRIMES D'ASSURANCES IG	2 311	0,31	2 257	0,34	53	2,36
616050	PRIMES D'ASSURANCES HG	855	0,11	1 596	0,24	(741)	-46,42
618150	DOCUMENTATION GENERALE IG	302	0,04	294	0,04	8	2,88
618300	DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 094	0,15	4 856	0,73	(3 762)	-77,48
622500	PRESTATIONS HOLDING IG - CONVENT	25 443	3,38	13 255	2,00	12 188	91,95
622620	HONORAIRES JURIDIQUES IG	423	0,06	750	0,11	(327)	-43,60
622650	DEPENSES DE FORMATION HG	(131)	-0,02	1 569	0,24	(1 700)	-108,33
622655	DEPENSES DE FORMATION IG	2 030	0,27	1 690	0,25	340	20,12
622700	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	6		101	0,02	(95)	-94,34
623000	PUBLICITE, RELATIONS PUBLIQUES	1 314	0,17			1 314	
623400	CADEAUX CLIENTELE			252	0,04	(252)	-100,00
625000	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	5 845	0,78	7 422	1,12	(1 576)	-21,24
625200	DEPLACEMENTS VAYSSETTES	4 530	0,60	4 498	0,68	32	0,72
625700	RECEPTIONS	991	0,13	732	0,11	259	35,31
626000	FRAIS POSTAUX	1 519	0,20	3 091	0,47	(1 572)	-50,85
626010	FRAIS POSTAUX IG	2 158	0,29			2 158	
626100	FRAIS TELECOM	6 369	0,85	6 372	0,96	(3)	-0,04
627800	SERVICES BANCAIRES	3 250	0,43	2 988	0,45	261	8,75
628100	COTISATIONS DIVERSES	2 074	0,28	2 013	0,30	61	3,03
Impôts, taxes et versements assimilés		4 876	0,65	4 773	0,72	104	2,18
631300	CONTRIBUTION FORMATION (TA & FC)	2 900	0,39	3 002	0,45	(102)	-3,38
635111	COTISATION CFE	1 846	0,25	1 641	0,25	206	12,53
635112	COTISATION CVAE	130	0,02	130	0,02		
Salaires et traitements		256 983	34,18	252 316	38,07	4 667	1,85
641100	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	257 095	34,19	245 320	37,01	11 775	4,80
641200	VARIATION CONGES PAYES	(1 368)	-0,18	(1 559)	-0,24	191	12,24
641250	VAR PRIMES & GRATIFICATIONS			6 000	0,91	(6 000)	-100,00
641400	INDEMNITES DE RUPTURE			1 300	0,20	(1 300)	-100,00
641500	GRATIFICATION STAGIAIRE	1 256	0,17	1 255	0,19	1	0,08
Charges sociales du personnel		78 957	10,50	88 631	13,37	(9 674)	-10,92
645100	COTISATIONS URSSAF	50 013	6,65	52 253	7,88	(2 240)	-4,29
645200	COTISATIONS MUTUELLE PREVOYANCE	8 409	1,12	12 317	1,86	(3 908)	-31,73
645300	COTISATIONS RETRAITE	11 569	1,54	12 032	1,82	(463)	-3,85
647100	TICKETS RESTAURANT	1 483	0,20	1 793	0,27	(311)	-17,33
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	699	0,09	889	0,13	(191)	-21,43
648100	PLAN EPARGNE ENTREPRISE	8 100	1,08	8 100	1,22		
648200	VAR CHARGES SOC./CONGES PAYES	(1 316)	-0,17	(852)	-0,13	(463)	-54,36
648250	VAR CHARGES SOC./PRIMES			2 100	0,32	(2 100)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations		2 964	0,39	4 049	0,61	(1 086)	-26,81
681120	DOT AMORT IMMOB CORPORELS	2 964	0,39	4 049	0,61	(1 086)	-26,81
Dotations aux provisions sur actif circulant		77 061	10,25	65 496	9,88	11 565	17,66
681740	DOT DEPRECIATIONS CREANCES LIEN	77 061	10,25	65 496	9,88	11 565	17,66

Détail du Compte de Résultat

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Autres charges de gestion courante	78	0,01	42	0,01	36	85,58
658000 CHARGES DIV GEST COURANTE	78	0,01	42	0,01	36	85,58
Résultat d'exploitation	55 958	7,44	38 557	5,82	17 402	45,13
Total des produits financiers	3		5		(2)	-46,38
Autres intérêts et produits assimilés	3		5		(2)	-46,38
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3		5		(2)	-46,38
Total des charges financières						
Résultat financier	3		5		(2)	-46,38
Résultat courant avant impôts	55 961	7,44	38 561	5,82	17 399	45,12
Total des produits exceptionnels	229	0,03	926	0,14	(697)	-75,28
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	229	0,03	926	0,14	(697)	-75,28
771000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	125	0,02	926	0,14	(802)	-86,53
771400 RENTRES SUR CREANCES AMORTIES	104	0,01			104	
Total des charges exceptionnelles			3 110	0,47	(3 110)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			3 110	0,47	(3 110)	-100,00
671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES			3 110	0,47	(3 110)	-100,00
Résultat exceptionnel	229	0,03	(2 183)	-0,33	2 412	110,49
Impôts sur les bénéfices	14 890	1,98	10 186	1,54	4 704	46,18
695000 IMPOT SOCIETE	14 890	1,98	10 186	1,54	4 704	46,18
Résultat de l'exercice	41 300	5,49	26 192	3,95	15 108	57,68

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/01/2020 30/06/2020	6 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	751 945	100,00	662 762	100,00	356 805	100,00
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	751 945	100,00	662 762	100,00	356 805	100,00
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	751 945	100,00	662 762	100,00	356 805	100,00
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement	144	0,02	886	0,13	1 120	0,31
- Achats de sous-traitance directe	208 792	27,77	121 543	18,34	42 680	11,96
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	543 010	72,21	540 333	81,53	313 004	87,72
MARGES (Commerciale + Production)	543 010	72,21	540 333	81,53	313 004	87,72
- Achats non stockés (c)	13 564	1,80	14 060	2,12	9 899	2,77
- Autres charges externes (c)	132 493	17,62	112 778	17,02	57 802	16,20
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	354 992	47,21	249 267	37,61	111 502	31,25
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	396 953	52,79	413 495	62,39	245 303	68,75
+ Subventions d'exploitation	12 733	1,69	12 000	1,81		
- Impôts, taxes sur rémunérations	2 900	0,39	3 002	0,45	2 918	0,82
- Autres impôts et taxes	1 976	0,26	1 771	0,27	1 314	0,37
- Salaires et traitements	256 983	34,18	252 316	38,07	137 767	38,61
- Charges sociales	78 957	10,50	88 631	13,37	47 493	13,31
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	68 870	9,16	79 775	12,04	55 811	15,64
+ Reprises sur amortissements et provisions	65 496	8,71	28 021	4,23		
+ Autres produits d'exploitation	2 187	0,29	78	0,01	117	0,03
+ Transfert de charges d'exploitation	(492)	-0,07	270	0,04	5 007	1,40
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	80 025	10,64	69 545	10,49	18 918	5,30
- Autres charges de gestion courante	78	0,01	42	0,01	27	0,01
RÉSULTAT EXPLOITATION	55 958	7,44	38 557	5,82	41 989	11,77
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	3		5			
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	55 961	7,44	38 561	5,82	41 989	11,77
Produits exceptionnels	229	0,03	926	0,14		
- Charges exceptionnelles			3 110	0,47		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	229	0,03	(2 183)	-0,33		
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	14 890	1,98	10 186	1,54	5 717	1,60
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	41 300	5,49	26 192	3,95	36 272	10,17

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/01/2020 30/06/2020	6 mois
Montant net du chiffre d'affaires	751 945	100,00	662 762	100,00	356 805	100,00
Marge commerciale						
Production vendue	751 945	100,00	662 762	100,00	356 805	100,00
HONORAIRES COMPTABILITE 20%					255 007	71,47
HONORAIRES SOCIAL 20%					62 995	17,66
HONORAIRES JURIDIQUE 20%					12 010	3,37
HONORAIRES TRAVAUX INFORMATIQUES 20%			20 859	3,15	24 815	6,95
HONORAIRES TRAVAUX DIVERS					75	0,02
HONORAIRES FRAIS DIV 20%					3 031	0,85
HONORAIRES COMPTABILITE 20 %	486 338	64,68	522 756	78,88		
HONORAIRES SOCIAL 20%	151 900	20,20	144 698	21,83		
HONORAIRES JURIDIQUE 20 %	76 288	10,15	32 688	4,93		
HONORAIRES CONSEIL 20%	220	0,03				
PRESTATIONS COMPTABILITE IG 20%	25 000	3,32				
HONORAIRES CFS 20 %	1 040	0,14				
HONORAIRES FRAIS DIVERS 20%	34 636	4,61	2 690	0,41		
HONORAIRES DEBOURS JURIDIQUE 20%	2 091	0,28				
VAR TRAVAUX D'AVANCE FRAIS	(4 689)	-0,62				
VAR TRAVAUX D'AVANCE GLOBAL					(1 129)	-0,32
VAR TRAVAUX D'AVANCE COMPTA	(6 462)	-0,86	(60 929)	-9,19		
VAR TRAVAUX D'AVANCE SOCIAL	832	0,11				
VAR TRAVAUX D'AVANCE JURIDIQUE	(15 248)	-2,03				
Production de l'exercice	751 945	100,00	662 762	100,00	356 805	100,00
Variation de stocks approvisionnements	144	0,02	886	0,13	1 120	0,31
VARIAT STOCKS FOURNIT BUREAUTIQUE	144	0,02	886	0,13	1 120	0,31
Achats de sous-traitance	208 792	27,77	121 543	18,34	42 680	11,96
ACHATS PRESTATIONS HG	2 283	0,30	1 313	0,20	9 250	2,59
ACHATS PREST. IG - COMPTABILITE	6 275	0,83	400	0,06	27 793	7,79
ACHATS PREST. IG - SOCIAL	129 994	17,29	68 335	10,31	2 205	0,62
ACHATS PREST. IG - JURIDIQUE	20 158	2,68	20 295	3,06		
ACHATS PREST. IG - DEPOT COMPTES	2 091	0,28				
ACHATS PREST. IG - EXPERTS-COMPTABLES	31 200	4,15	31 200	4,71		
ACHATS PREST. IG - AUTRES					3 433	0,96
ACHATS PREST. IG - CFS	11 161	1,48				
ACHATS PREST. IG - @COM ONLINE	1 326	0,18				
ACHATS PREST. IG - DEMATFLUX	4 305	0,57				
Marge brute de production	543 010	72,21	540 333	81,53	313 004	87,72
MARGES (Commerciale + Production)	543 010	72,21	540 333	81,53	313 004	87,72
Achats non stockés matières et fournitures	13 564	1,80	14 060	2,12	9 899	2,77
GAZ/COMBUSTIBLE	5 867	0,78	6 946	1,05	4 139	1,16
ELECTRICITE	2 262	0,30	1 959	0,30	1 149	0,32
EAU	309	0,04	343	0,05	361	0,10
CARBURANT	798	0,11	83	0,01		
FOURNIT ENTR. PETITS EQUIP. HG	648	0,09	568	0,09	86	0,02
FOURNIT BUREAUTIQUE TIPSO IG	685	0,09	945	0,14	293	0,08
FOURNIT ADMINISTRATIVES	2 996	0,40	3 217	0,49	3 872	1,09
Autres charges externes	132 493	17,62	112 778	17,02	57 802	16,20
SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Forfait	24 600	3,27	10 800	1,63		
SOUS-TRAITANCE KANTIX	1 166	0,16	579	0,09		
LOCATION IMMOBILIERE	36 000	4,79	33 000	4,98	18 000	5,04
LOCATIONS ORANGE LEASE	672	0,09	672	0,10	336	0,09

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/01/2020 30/06/2020	6 mois
LOCATION MACH A AFFRANCHIR	990	0,13	984	0,15	82	0,02
CHARGES LOCATIVES	3 764	0,50				
ENTRETIEN ET REPARATIONS	477	0,06	959	0,14		
ENTRETIEN EXTERIEUR			1 005	0,15		
ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	402	0,05	42	0,01		
ENTRETIEN REPARATIONS DIVERS					224	0,06
MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 079	0,28	7 944	1,20	5 778	1,62
MAINTENANCE ESPALION	441	0,06	428	0,06	283	0,08
MAINTENANCE COPIEURS	1 469	0,20	2 630	0,40	881	0,25
ABONNEMENT JE DECLARE					381	0,11
TRAITEMENT DES DECHETS	50	0,01				
PRIMES D'ASSURANCES IG	2 311	0,31	2 257	0,34	1 788	0,50
PRIMES D'ASSURANCES HG	855	0,11	1 596	0,24	180	0,05
DOCUMENTATION GENERALE IG	302	0,04	294	0,04		
DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 094	0,15	4 856	0,73	4 721	1,32
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE					1 295	0,36
PRESTATIONS HOLDING IG - CONVENTION	25 443	3,38	13 255	2,00	7 136	2,00
HONORAIRES JURIDIQUES IG	423	0,06	750	0,11	1 050	0,29
DEPENSES DE FORMATION HG	(131)	-0,02	1 569	0,24	1 355	0,38
DEPENSES DE FORMATION IG	2 030	0,27	1 690	0,25	1 137	0,32
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	6		101	0,02	716	0,20
PUBLICITE, RELATIONS PUBLIQUES	1 314	0,17				
CADEAUX CLIENTELE			252	0,04		
DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	5 845	0,78	7 422	1,12	1 251	0,35
DEPLACEMENTS BENECH					1 322	0,37
DEPLACEMENTS VAYSSETTES	4 530	0,60	4 498	0,68	1 698	0,48
RECEPTIONS	991	0,13	732	0,11	352	0,10
FRAIS POSTAUX	1 519	0,20	3 091	0,47		
FRAIS POSTAUX IG	2 158	0,29			2 088	0,59
AFFRANCHISSEMENTS					1 773	0,50
FRAIS TELECOM	6 369	0,85	6 372	0,96		
SERVICES BANCAIRES	3 250	0,43	2 988	0,45	1 673	0,47
COTISATIONS DIVERSES	2 074	0,28	2 013	0,30	2 300	0,64
Valeur ajoutée produite	396 953	52,79	413 495	62,39	245 303	68,75
Subventions d'exploitation	12 733	1,69	12 000	1,81		
SUBV EXPLOITATION (Aide Emploi)	12 733	1,69	12 000	1,81		
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	2 900	0,39	3 002	0,45	2 918	0,82
CONTRIBUTION FORMATION (TA & FC)	2 900	0,39	3 002	0,45		
FORMATION CONTINUE					2 069	0,58
TAXE APPRENTISSAGE					849	0,24
Impôts, taxes & versements assimilés autres	1 976	0,26	1 771	0,27	1 314	0,37
COTISATION CFE	1 846	0,25	1 641	0,25	800	0,22
COTISATION CVAE	130	0,02	130	0,02	514	0,14
Salaires et traitements	256 983	34,18	252 316	38,07	137 767	38,61
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	257 095	34,19	245 320	37,01	124 871	35,00
VARIATION CONGES PAYES	(1 368)	-0,18	(1 559)	-0,24	12 764	3,58
VAR PRIMES & GRATIFICATIONS			6 000	0,91		
INDEMNITES DE RUPTURE			1 300	0,20		
GRATIFICATION STAGIAIRE	1 256	0,17	1 255	0,19		
INDEMNITES ACTIVITE PARTIELLE					132	0,04
Charges sociales	78 957	10,50	88 631	13,37	47 493	13,31
COTISATIONS URSSAF	50 013	6,65	52 253	7,88	26 746	7,50
COTISATIONS MUTUELLE PREVOYANCE	8 409	1,12	12 317	1,86	8 136	2,28
COTISATIONS RETRAITE	11 569	1,54	12 032	1,82	6 221	1,74
TICKETS RESTAURANT	1 483	0,20	1 793	0,27	949	0,27
MEDECINE DU TRAVAIL	699	0,09	889	0,13	722	0,20

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/01/2020 30/06/2020	6 mois
PLAN EPARGNE ENTREPRISE	8 100	1,08	8 100	1,22		
VAR CHARGES SOC./CONGES PAYES	(1 316)	-0,17	(852)	-0,13	4 719	1,32
VAR CHARGES SOC./PRIMES			2 100	0,32		
Excédent brut d'exploitation	68 870	9,16	79 775	12,04	55 811	15,64
Reprises sur amortissements & provisions	65 496	8,71	28 021	4,23		
REPRISE DEPRECIATIONS CREANCES	65 496	8,71	28 021	4,23		
Autres produits d'exploitation	2 187	0,29	78	0,01	117	0,03
PRODUITS DIV GEST COURANTE	2 187	0,29	78	0,01	117	0,03
Transfert de charges	(492)	-0,07	270	0,04	5 007	1,40
TRANSFERT DE CHARGES	37		52	0,01	15	
TRANSF CHARGES D'ASSURANCES					4 991	1,40
TRANSF CHARGES SOCIAL	(529)	-0,07	218	0,03		
Dotations aux amortissements et provisions	80 025	10,64	69 545	10,49	18 918	5,30
DOT AMORT IMMOB CORPORELS	2 964	0,39	4 049	0,61	2 439	0,68
DOT DEPRECIATIONS CREANCES CLIENTS	77 061	10,25	65 496	9,88	16 479	4,62
Autres charges de gestion courante	78	0,01	42	0,01	27	0,01
CHARGES DIV GEST COURANTE	78	0,01	42	0,01	27	0,01
Résultat d'exploitation	55 958	7,44	38 557	5,82	41 989	11,77
PRODUITS FINANCIERS	3		5			
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3		5			
Résultat courant avant impôts	55 961	7,44	38 561	5,82	41 989	11,77
Produits exceptionnels	229	0,03	926	0,14		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	125	0,02	926	0,14		
RENTRES SUR CREANCES AMORTIES	104	0,01				
Charges exceptionnelles			3 110	0,47		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			3 110	0,47		
Résultat exceptionnel	229	0,03	(2 183)	-0,33		
Impôts sur les bénéfices	14 890	1,98	10 186	1,54	5 717	1,60
IMPOT SOCIETE	14 890	1,98	10 186	1,54	5 717	1,60
Résultat de l'exercice	41 300	5,49	26 192	3,95	36 272	10,17

Dossier fiscal

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01072021** et clos le **30062022** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE RODEZ
2, avenue du 8, mai 1945
12024 RODEZ CEDEX 9

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS @COM COGEX
Village Artisanal La Bouyss

Identification du destinataire
12500 ESPALION

Insp. IFU	N° dossier	N° Siret
		31221416600034

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
ACTIVITES COMPTABLES (692)

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	56 190	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %						
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %					
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %		Plus-values exonérées art. 238 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐			
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Autres dispositifs ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %**F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS**

- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **COMPTA EXPERT**ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : **ACOM EXPERTISE** **34 Boulevard Louis Jean Malvy** **05 65 37 89 63**
BP 50083 **46200 SOUILLAC**

- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A **Espalion**, le **Jean-Philippe VAYSETTES** Président

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS @COMCOGEX**
et Date de clôture de l'exercice **30062022**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS @COM COGEX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Village Artisanal La Bouyss		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 1 2 2 1 4 1 6 6 0 0 0 3 4		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30062022						
		N-1 30062021						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
		Frais de développement *	CX					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 892	3 892			
		Fonds commercial (1)	AH					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN					
		Constructions	AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 086	1 086			
		Autres immobilisations corporelles	AT	76 252	68 980	7 272	6 558	
		Immobilisations en cours	AV					
		Avances et acomptes	AX					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
			Autres participations	CU				
			Créances rattachées à des participations	BB				
			Autres titres immobilisés	BD	806		806	806
			Prêts	BF				
			Autres immobilisations financières *	BH	14 653		14 653	14 653
TOTAL (II)		BJ	96 689	73 958	22 731	22 017		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	920		920	1 064	
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	400 188	77 061	323 127	281 497	
		Autres créances (3)	BZ	44 830		44 830	37 041	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD					
		Disponibilités	CF	353 514		353 514	285 150	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 369		3 369	4 372	
TOTAL (III)		CJ	802 821	77 061	725 760	609 124		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	899 510	151 019	748 491	631 142		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

W

Désignation de l'entreprise SAS @COM COGEX			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	36 993	70 801
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	41 300	26 192
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	188 293	206 993
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	220 498	130 417
	Dettes fiscales et sociales	DY	131 494	113 537
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 957	4 512
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	201 249	175 682
TOTAL (IV)	EC	560 198	424 149	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	748 491	631 142	
REVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	560 198	424 149
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ms

Désignation de l'entreprise : SAS @COM COGEX						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	751 945	FH		FI	751 945	662 762	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	751 945	FK		FL	751 945	662 762	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	12 733	12 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	65 004	28 291	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 187	78	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	831 870	703 131	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	144	886	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	354 848	248 381	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 876	4 773	
	Salaires et traitements *					FY	256 983	252 316	
	Charges sociales (10)					FZ	78 957	88 631	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	2 964	4 049	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	77 061	65 496
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	78	42	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	775 912	664 574	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	55 958	38 557	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	5	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	3	5	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3	5		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	55 961	38 561		

Désignation de l'entreprise SAS @COMCOGEX										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	229	926			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	229	926			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE		3 110			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH		3 110			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	229	(2 183)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	14 890	10 186			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	832 101	704 062			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	790 802	677 870			
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)						HN	41 300	26 192			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO					
	(2)	Dont { produits de locations immobilières				HY					
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG					
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *				HP					
		{ - Crédit-bail immobilier				HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX					
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD					
	(9)	Dont transferts de charges				A1	(492)	270			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5				A2					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4					
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9									
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N					
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels								229			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N					
						Charges antérieures		Produits antérieurs			

Désignation de l'entreprise **SAS @COMCOGEX**

Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	3 892	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	1 086	KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	45 342	KW		KX
		Matériel de transport *	KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	33 978	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG
		Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ
		Avances et acomptes	LK		LL		LM
		TOTAL III	LN	80 406	LO		LP
							3 678
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P	806	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	14 653	1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	15 459	LR		LS
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	99 758	ØH		ØJ	
						3 678	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		1		2		3		4	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	3 892	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	1 086	ML
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	45 342	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	6 746	MT	30 909	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF
		TOTAL III	IY		NG	6 746	NH	77 338	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	806	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	14 653	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	15 459	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	6 746	ØL	96 689	ØM	

hw

Désignation de l'entreprise : **SAS @COM COGEX**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement et développement		CY	EL	EM	EN
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE 3 892	PF	PG	PH 3 892
TOTAL I		RK 3 892	RM	RN	RO 3 892
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 1 086	QA	QB	QC 1 086
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 44 109	QE 932	QF	QG 45 041
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 28 653	QM 2 032	QN 6 746	QO 23 939
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II		QU 73 848	QV 2 964	QW 6 746	QX 70 066
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN 77 740	ØP 2 964	ØQ 6 746	ØR 73 958

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS @COM COGEX							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B		6C		6D		
		6E	6F		6G		6H		
		Ø2	Ø3		Ø4		Ø5		
		9U	9V		9W		9X		
		Ø6	Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	65 496	6U	77 061	6V	65 496	6W	77 061
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	65 496	TY	77 061	TZ	65 496	UA	77 061
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	65 496	UB	77 061	UC	65 496	UD	77 061
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	77 061	UF	65 496				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

Désignation de l'entreprise : SAS @COM COGEX										Néant ☐ *			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	14 653	UV		UW	14 653					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX	400 188		400 188							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	35 551		35 551							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP										
	Groupe et associés (2)		VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9 280		9 280							
	Charges constatées d'avance		VS	3 369		3 369							
	TOTAUX			VT	463 040	VU	448 387	VV	14 653				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	220 498		220 498							
Personnel et comptes rattachés			8C	27 406		27 406							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	18 051		18 051							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	5 250		5 250							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	79 449		79 449							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 338		1 338							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	6 957		6 957							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	201 249		201 249							
TOTAUX			VY	560 198	VZ	560 198							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK										
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.													

W

Désignation de l'entreprise : SAS @COM COGEX				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30062022		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 41 300		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 14 890	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WO		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	XR		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						WQ		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y1		
						Y3		
TOTAL I						WR 56 190		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XB	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						I6	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *					WZ		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investisseur en immobilier cotées (art. 208C)	K3	XA	
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	ZX	
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	ZY	
			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XD	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XF	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XS	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	XG
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL		
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	56 190		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	56 190			

Désignation de l'entreprise SAS @COM COGEX		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	35 490
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

W

Désignation de l'entreprise : SAS @COMCOGEX										Néant ☐	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	26 192		Dividendes	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE	33 808		Autres répartitions	ZE	60 000				
					Report à nouveau	ZF					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
TOTAL I		ØF	60 000	TOTAL II		ZH	60 000				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	234 558		132 922			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 37 662				XQ	41 426		34 656			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	27 771		17 365			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	51 094		63 439			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	354 848		248 381			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 976		1 771			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	2 900		3 002			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	4 876		4 773			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	149 646		138 665			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	60 583		32 073			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *				ØB	256 913					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

W

Désignation de l'entreprise : **SAS @COMCOGEX**

Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)		(B)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

W

du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS @COM COGEX			Néant ☐
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

W

Désignation de l'entreprise : **SAS @COM COGEX**Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col.❻ = ❷+❸-❹-❺-❻
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3				
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

W

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS @COM COGEX					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS @COMCOGEX		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072021		et clos le : 30062022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	10	
dont apprentis	YF	2	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	751 945	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	751 945	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2 187	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	12 733	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	37	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	14 958	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	222 355	
Variation négative des stocks	OQ	144	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	94 831	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	78	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	317 409	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	449 494
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	449 494
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	751 945	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	10	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3/0/06/2/0/2/2

N° SIRET 3 1 2 2 1 4 1 6 6 0 0 0 3 4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS @COM COGEX

ADRESSE (voie) Village Artisanal La Bouyss

CODE POSTAL 12500

VILLE

ESPALION

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 200

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination @COM Rouergue

N° SIREN (si société établie en France) 410656987 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 200

Adresse : N° Voie Impasse de Canaguet

Code postal 12850 Commune RODEZ - ONET LE CHÂTEAU Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

W

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/01/2022

N° SIRET 31221416600034

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS @COM COGEX

ADRESSE (voie) Village Artisanal La Bouyss

CODE POSTAL 12500 VILLE ESPALION

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

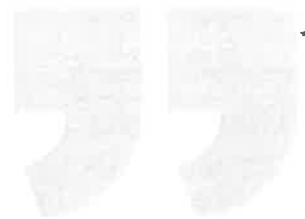
N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Cabinet @COM Rouergue

Impasse de Canaguet
Route de Conques
12850 RODEZ - ONET LE CHÂTEAU

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/07/2021**
au **30/06/2022**



Sommaire

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Comptes annuels	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
Annexe comptable	6
Tableau des filiales et participations 1	18
Détail des comptes	19
Dossier fiscal	33

Comptes annuels

Bilan Actif

		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	51 123		51 123	51 123
	Autres immobilisations incorporelles	511 357		511 357	511 357
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage inclus.				
	Autres immobilisations corporelles	153 268	142 460	10 808	18 714
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 483 072		1 483 072	872 465
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 483		10 483	10 483
TOTAL (II)		2 209 303	142 460	2 066 843	1 464 142
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	371 858	27 636	344 222	311 928
	Autres créances	81 498		81 498	83 389
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11 918		11 918	11 918
	DISPONIBILITES	859 390		859 390	820 621
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 482		2 482	3 190
	TOTAL (III)	1 327 147	27 636	1 299 511	1 231 046
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 536 450	170 096	3 366 355	2 695 188

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

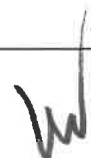
		30/06/2022	30/06/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	600 070	600 070
	RESERVES		
	Réserv e légale	60 007	60 007
	Réserv es statutaires ou contractuelles		
	Réserv es réglementées	5 510	5 510
	Autres réserv es	377 186	377 186
	Report à nouveau	8 224	(13 496)
	Résultat de l'exercice	230 056	121 720
	Subv entions d'inv estissement		
	Prov isions réglementées	3 672	984
	Total des capitaux propres	1 284 725	1 151 981
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Av ances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Prov isions pour risques Prov isions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 156 266	753 515
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Av ances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 543	134 775
	Dettes fiscales et sociales	190 887	214 376
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 847	27 263
	Produits constatés d'av ance (1)	426 086	413 279
	Total des dettes	2 081 630	1 543 207
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 366 355	2 695 188
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	230 056,41	121 720,30
(1)	Dettes et produits constatés d'av ance à moins d'un an	1 113 998	902 188
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		30/06/2022		30/06/2021
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	1 384 699		1 353 174
	Montant net du chiffre d'affaires	1 384 699		1 353 174
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation		20 000	13 933
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		40 122	79 409
	Autres produits		14	2 375
	Total des produits d'exploitation (1)		1 444 835	1 448 890
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		668 529	618 206
	Impôts, taxes et versements assimilés		14 441	13 437
	Salaires et traitements		388 659	454 054
	Charges sociales du personnel		101 055	130 045
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		7 906	14 833
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations		27 636	44 686
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		97	2 537
	Total des charges d'exploitation (2)		1 208 324	1 277 798
RESULTAT D'EXPLOITATION			236 511	171 092

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2022	30/06/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		236 511	171 092
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	60 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 483	298
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		62 483	298
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	6 221	5 152
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		6 221	5 152
RESULTAT FINANCIER		56 262	(4 854)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		292 773	166 238
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	966	
	Sur opérations en capital	1 400	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	2 366	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 688	693
	Total des charges exceptionnelles	2 688	693
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(322)	(693)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		62 395	43 825
TOTAL DES PRODUITS		1 509 684	1 449 188
TOTAL DES CHARGES		1 279 628	1 327 468
RESULTAT DE L'EXERCICE		230 056	121 720
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 366 355** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 509 684** euros et un total **charges** de **1 279 628** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **230 056** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	562 480					562 480
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	562 480					562 480
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	73 634					73 634
	Matériel de transport	22 074				107	21 967
	Matériel de bureau, mobilier	57 667					57 667
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 375				107	153 268
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	872 465		610 607			1 483 072
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 483					10 483
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	882 948		610 607			1 493 555
TOTAL		1 598 803		610 607		107	2 209 303

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	71 275	1 437		72 712
Matériel de transport	20 164	1 120	107	21 177
Matériel de bureau, mobilier	43 222	5 349		48 571
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	134 660	7 906	107	142 460
TOTAL	134 660	7 906	107	142 460

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2022
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires	984	2 688			3 672
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES	984	2 688			3 672
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	44 686	27 636	44 686		27 636
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	44 686	27 636	44 686		27 636
TOTAL GENERAL		45 670	30 324	44 686		31 308
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			27 636 2 688	44 686		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 483		10 483
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	371 858	371 858	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 279	47 279	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	15 190	15 190	
	Débiteurs divers	19 029	19 029	
	Charges constatées d'avances	2 482	2 482	
TOTAL DES CREANCES		466 322	455 839	10 483
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	1 156 266	188 635	767 928	199 704
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	299 543	299 543		
	Personnel et comptes rattachés	59 805	59 805		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 089	36 089		
	Impôts sur les bénéfices	20 919	20 919		
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 308	70 308		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 766	3 766		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	8 847	8 847		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	426 086	426 086		
TOTAL DES DETTES		2 081 630	1 113 998	767 928	199 704
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		540 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		137 333			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

	30/06/2022	Observations
Achetés avec protection juridique	461 044	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	101 436	
TOTAL	562 480	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

		30/06/2022
Total des Produits à recevoir		124 110
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG		121 210
	76 020	
	45 190	
Autres créances INTS COURUS DE PLACEMENT		2 900
	2 900	

Charges à payer

		30/06/2022
Total des Charges à payer		247 038
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		206
INT COURUS/EMPRUNTS BANCAIRES	206	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		159 027
FOURN FACTURES NON PARVENUES HG	19 200	
FOURN @COM FACT NON PARVENUES IG	139 827	
Dettes fiscales et sociales		81 644
PERS CONGES A PAYER	34 441	
PERS RTT & MODUL A PAYER	6 864	
PERS PRIMES A PAYER	18 500	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	9 962	
ORG SOC CH/RTT & MODUL A PAYER	2 402	
ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PAYER	6 475	
ETAT CHARGES A PAYER	2 268	
CAP - CONTRIB. FORMATION (TA & FC)	733	
Autres dettes		6 161
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR HG	5 382	
DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER	779	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 482	2 482
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 482

Capital social

		30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 436,00	57,5000	600 070,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 436,00	57,5000	600 070,00

Engagements financiers

	30/06/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		46 335	
		46 335	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		46 335	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

30/06/2022

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS COGEX	100 000	188 293	100,00	872 465	872 465
CABINET DERRUAU ARG	7 622	68 716	100,00	340 922	340 922
CABINET DERRUAU AUDIT CONSEIL	15 245	83 442	100,00	269 685	269 685
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS COGEX			751 945	41 300	60 000
CABINET DERRUAU ARG			196 658	3 776	
CABINET DERRUAU AUDIT CONSEIL			205 006	3 138	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Remarque :

DERRUAU ARG et DERRUAU AUDIT & CONSEIL - Exercice de 9 mois

Détail des comptes

Détail de l'Actif

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	2 066 843	61,40	1 464 142	54,32	602 701	41,16
Fonds Commercial	51 123	1,52	51 123	1,90		
207000 FONDS COMMERCIAL CECOR	42 347	1,26	42 347	1,57		
207100 FONDS COMMERCIAL POUZOULET	8 776	0,26	8 776	0,33		
Autres immobilisations incorporelles	511 357	15,19	511 357	18,97		
208000 AUTRES IMMOB INCORPORELLES	409 921	12,18	409 921	15,21		
208100 MALI DE FUSION CECOR	101 436	3,01	101 436	3,76		
Autres immobilisations corporelles	10 808	0,32	18 714	0,69	(7 906)	-42,25
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	73 634	2,19	73 634	2,73		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	21 967	0,65	22 074	0,82	(107)	-0,48
218300 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	24 938	0,74	24 938	0,93		
218400 MOBILIER	32 729	0,97	32 729	1,21		
281810 AMORT AMENAG AGENCEMENTS DIVE	(72 712)	-2,16	(71 275)	-2,64	(1 437)	-2,02
281820 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	(21 177)	-0,63	(20 164)	-0,75	(1 013)	-5,03
281830 AMORT MATERIEL BUREAU & INFORMA	(16 085)	-0,48	(11 640)	-0,43	(4 445)	-38,19
281840 AMORT MOBILIER	(32 486)	-0,97	(31 582)	-1,17	(904)	-2,86
Autres participations	1 483 072	44,06	872 465	32,37	610 607	69,99
261000 TITRES PART ACOM COGEX	872 465	25,92	872 465	32,37		
261110 TITRES PART DERRUAU ARG	340 922	10,13			340 922	
261120 TITRES PART DERRUAU AUDIT CONSEIL	269 685	8,01			269 685	
Autres immobilisations financières	10 483	0,31	10 483	0,39		
275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	2 683	0,08	2 683	0,10		
275760 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	7 800	0,23	7 800	0,29		
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 299 511	38,60	1 231 046	45,68	68 466	5,56
Créances clients et comptes rattachés	344 222	10,23	311 928	11,57	32 294	10,35
041D Collectif clients débiteurs	237 173	7,05	242 966	9,01	(5 794)	-2,38
041D ACOM COLLECTIF CLIENTS @COM IG	13 476	0,40			13 476	
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	76 020	2,26	113 648	4,22	(37 628)	-33,11
418190 CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	45 190	1,34			45 190	
491000 DEPRECIATION CLIENTS	(27 636)	-0,82	(44 686)	-1,66	17 050	38,16
Autres créances	81 498	2,42	83 389	3,09	(1 890)	-2,27
040D Collectif fournisseurs débiteurs	16 527	0,49	3 340	0,12	13 187	394,82
040D ACOM COLLECTIF FOURNISSEURS @COM IG	2 502	0,07			2 502	
425000 PERS AVANCES ET ACOMPTE			500	0,02	(500)	-100,00
445660 TVA DEDUCTIBLE	20 690	0,61	12 563	0,47	8 128	64,70
445800 TVA A REGULARISER	84		231	0,01	(147)	-63,47
445860 TVA S/FACT NON PARVENUES	26 505	0,79	17 415	0,65	9 089	52,19
451150 GROUPE - DERRUAU ARG	91				91	
451200 GROUPE - DERRUAU AUDIT CONSEIL	15 099	0,45			15 099	
451500 GROUPE - SCI LES SIGNES			40 377	1,50	(40 377)	-100,00
468700 DEBIT CRED DIVERS PRODUITS A RECE			8 963	0,33	(8 963)	-100,00
Valeurs mobilières de placement	11 918	0,35	11 918	0,44		
508110 CREDIT AGRICOLE PARTS SOCIALES	11 918	0,35	11 918	0,44		
Disponibilités	859 390	25,53	820 621	30,45	38 770	4,72
512000 BANQUE CREDIT AGRICOLE	479 484	14,24	379 211	14,07	100 273	26,44
512100 SOCIETE GENERALE	55 962	1,66			55 962	
512135 BANQUE POPULAIRE 403	120 745	3,59	240 510	8,92	(119 766)	-49,80

Détail de l'Actif

		01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
512201	BANQUE POPULAIRE - CAT	200 000	5,94	200 000	7,42		
518800	INTS COURUS DE PLACEMENT	2 900	0,09	600	0,02	2 300	383,33
531000	CAISSE ST GENIEZ	300	0,01	300	0,01		
Charges constatées d'avance		2 482	0,07	3 190	0,12	(708)	-22,20
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 482	0,07	3 190	0,12	(708)	-22,20
TOTAL DU BILAN ACTIF		3 366 355	100,00	2 695 188	100,00	671 166	24,90

Détail du Passif

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	1 284 725	38,16	1 151 981	42,74	132 744	11,52
Capital Social ou individuel	600 070	17,83	600 070	22,26		
101300 CAPITAL SOCIAL	600 070	17,83	600 070	22,26		
Réserve légale	60 007	1,78	60 007	2,23		
106110 RESERVE LEGALE	60 007	1,78	60 007	2,23		
Réserves réglementées	5 510	0,16	5 510	0,20		
106200 RESERVES INDISPONIBLES	5 510	0,16	5 510	0,20		
Autres réserves	377 186	11,20	377 186	13,99		
106800 AUTRES RESERVES	377 186	11,20	377 186	13,99		
Report à nouveau	8 224	0,24	(13 496)	-0,50	21 720	160,94
110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	8 224	0,24	(13 496)	-0,50	21 720	160,94
Résultat de l'exercice	230 056	6,83	121 720	4,52	108 336	89,00
Provisions réglementées	3 672	0,11	984	0,04	2 688	273,24
145000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	3 672	0,11	984	0,04	2 688	273,24
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	2 081 630	61,84	1 543 207	57,26	538 422	34,89
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 156 266	34,35	753 515	27,96	402 751	53,45
164101 EMPRUNT BPO 08815406 COGEX	641 019	19,04	753 393	27,95	(112 374)	-14,92
164102 EMPRUNT SG 222060101399 DERRUEAU	515 041	15,30			515 041	
168840 INT COURUS/EMPRUNTS BANCAIRES	206	0,01	122		84	68,28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 543	8,90	134 775	5,00	164 768	122,25
040C Collectif fournisseurs créditeurs	4 644	0,14	3 301	0,12	1 342	40,66
040C ACOM COLLECTIF FOURNISSEURS @COM IG	135 872	4,04	26 982	1,00	108 890	403,57
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES HG	19 200	0,57	104 491	3,88	(85 291)	-81,63
408190 FOURN @COM FACT NON PARVENUES	139 827	4,15			139 827	
Dettes fiscales et sociales	190 887	5,67	214 376	7,95	(23 489)	-10,96
428200 PERS CONGES A PAYER	34 441	1,02	37 782	1,40	(3 341)	-8,84
428210 PERS RTT & MODUL A PAYER	6 864	0,20	6 258	0,23	606	9,69
428250 PERS PRIMES A PAYER	18 500	0,55	18 500	0,69		
431000 URSSAF	10 234	0,30	10 767	0,40	(533)	-4,95
437140 MUTUELLE OCSO	4 735	0,14	6 120	0,23	(1 385)	-22,63
437150 RETRAITE & PREVOYANCE	2 282	0,07	2 468	0,09	(186)	-7,53
438200 ORG SOC CH/CONGES A PAYER	9 962	0,30	11 132	0,41	(1 170)	-10,51
438210 ORG SOC CH/RTT & MODUL A PAYER	2 402	0,07	2 190	0,08	212	9,68
438250 ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PA	6 475	0,19	5 920	0,22	555	9,38
438600 ORG SOC CHARGES A PAYER			6 408	0,24	(6 408)	-100,00
442100 ETAT PRELEV IR SUR SALAIRES	766	0,02	648	0,02	118	18,15
444000 ETAT IMPOTS SOCIETES	20 919	0,62	32 282	1,20	(11 363)	-35,20
445510 TVA A DECAISSER	9 688	0,29	13 527	0,50	(3 839)	-28,38
445711 TVA COLLECTEE 19,6 %	712	0,02	715	0,03	(3)	-0,42
445716 TVA COLLECTEE 20 %	40 603	1,21	38 574	1,43	2 029	5,26
445870 TVA S/FACT A ETABLIR	19 305	0,57	18 941	0,70	363	1,92
448600 ETAT CHARGES A PAYER	2 268	0,07	2 144	0,08	124	5,76
448601 CAP - CONTRIB. FORMATION (TA & FC)	733	0,02			733	

Détail du Passif

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Autres dettes	8 847	0,26	27 263	1,01	(18 415)	-67,55
041C Collectif clients créditeurs	2 686	0,08	7 179	0,27	(4 493)	-62,58
419800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR HG	5 382	0,16			5 382	
467200 DEBIT CRED DIVERS CFS			19 405	0,72	(19 405)	-100,00
468600 DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER	779	0,02	679	0,03	100	14,79
Produits constatés d'avance	426 086	12,66	413 279	15,33	12 807	3,10
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	392 078	11,65	384 304	14,26	7 774	2,02
487100 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CFS	34 008	1,01	28 975	1,08	5 033	17,37
TOTAL DU BILAN PASSIF	3 366 355	100,00	2 695 188	100,00	671 166	24,90

Détail du Compte de Résultat

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	1 444 835	104,34	1 448 890	107,07	(4 055)	-0,28
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	31 525	2,33
Production vendue Services FRANCE	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	31 525	2,33
706110 HONO COMPTA 20% Rodez Onet	516 328	37,29	532 654	39,36	(16 326)	-3,07
706111 HONO COMPTA 20% Marcillac Vall	178 842	12,92	177 737	13,13	1 105	0,62
706112 HONO COMPTA 20% St Geniez d'O	153 374	11,08	177 858	13,14	(24 485)	-13,77
706210 HONO SOCIAL 20% Rodez Onet	177 353	12,81	163 577	12,09	13 776	8,42
706211 HONO SOCIAL 20% Marcillac Vall	30 554	2,21	27 705	2,05	2 849	10,28
706212 HONO SOCIAL 20% St Geniez d'O	38 436	2,78	41 659	3,08	(3 223)	-7,74
706310 HONO JURIDIQ 20% Rodez Onet	93 299	6,74	60 786	4,49	32 513	53,49
706311 HONO JURIDIQ 20% Marcillac Val	24 617	1,78	18 360	1,36	6 257	34,08
706312 HONO JURIDIQ 20% St Geniez d'O	22 252	1,61	20 428	1,51	1 824	8,93
706410 HONO CONSEIL 20% Rodez Onet	1 094	0,08	1 833	0,14	(739)	-40,30
706411 HONO CONSEIL 20% Marcillac Val	387	0,03			387	
706821 PRESTATIONS SOCIAL IG 20%	23 964	1,73	61		23 903	N/S
706881 PRESTATIONS DIVERSES IG 20%	31 200	2,25	31 200	2,31		
708710 HONO CFS 20% Rodez Onet	23 674	1,71	21 273	1,57	2 400	11,28
708711 HONO CFS 20% Marcillac Vallon	8 074	0,58	6 796	0,50	1 278	18,81
708712 HONO CFS 20% St Geniez d'Oit	6 907	0,50	7 301	0,54	(394)	-5,39
708810 HONO FR DIV 20% Rodez Onet	37 643	2,72	46 281	3,42	(8 638)	-18,66
708811 HONO FR DIV 20% Marcillac Vall	13 352	0,96	14 206	1,05	(854)	-6,01
708812 HONO FR DIV 20% St Geniez d'O	11 266	0,81	15 237	1,13	(3 970)	-26,06
708830 HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% Rod	3 252	0,23	116	0,01	3 136	N/S
708831 HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% Marc	963	0,07	24		939	N/S
708832 HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% St G	676	0,05	24		652	N/S
709670 VAR TRAVAUX D'AVANCE CFS	(5 033)	-0,36	(2 636)	-0,19	(2 397)	-90,93
709680 VAR TRAVAUX D'AVANCE FRAIS	(504)	-0,04	(548)	-0,04	44	8,03
709610 VAR TRAVAUX D'AVANCE COMPTA	28 045	2,03	(5 897)	-0,44	33 942	575,58
709620 VAR TRAVAUX D'AVANCE SOCIAL	8 817	0,64	(478)	-0,04	9 295	N/S
709630 VAR TRAVAUX D'AVANCE JURIDIQUE	(44 132)	-3,19	(2 383)	-0,18	(41 749)	N/S
Montant net du chiffre d'affaires	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	31 525	2,33
Subventions d'exploitation	20 000	1,44	13 933	1,03	6 067	43,54
740000 SUBV EXPLOITATION (Aide Emploi)	20 000	1,44	13 933	1,03	6 067	43,54
Reprises sur provisions, transferts de charges	40 122	2,90	79 409	5,87	(39 287)	-49,47
781740 REP DEPRECIATIONS CREANCES	44 686	3,23	64 657	4,78	(19 971)	-30,89
791000 TRANSF CHARGES EXPLOITATION			8 613	0,64	(8 613)	-100,00
791400 TRANSF CHARGES SOCIAL			6 139	0,45	(6 139)	-100,00
791641 TRANSF CHARGES SOCIAL (IJSS et Prév)	(4 564)	-0,33			(4 564)	
Autres produits d'exploitation	14		2 375	0,18	(2 360)	-99,39
758000 PRODUITS DIV GESTION COURANTE	14		2 375	0,18	(2 360)	-99,39
Total des charges d'exploitation	1 208 324	87,26	1 277 798	94,43	(69 474)	-5,44
Autres achats et charges externes	668 529	48,28	618 206	45,69	50 323	8,14
604000 ACHATS PRESTATIONS DIVERSES HG	2 680	0,19			2 680	
604050 ACHATS PRESTATIONS HG - JURIDIQUE	389	0,03	2 845	0,21	(2 456)	-86,34
604100 ACHATS PREST. IG - COMPTABILITE	25 000	1,81			25 000	
604200 ACHATS PREST. IG - SOCIAL	136 995	9,89	140 807	10,41	(3 812)	-2,71

W

Détail du Compte de Résultat

		01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
604300	ACHATS PREST. IG - JURIDIQUE	44 470	3,21	42 360	3,13	2 110	4,98
604310	ACHATS PREST. IG - DEPOT COMPTES	5 055	0,37			5 055	
604500	ACHATS PREST. IG - EXPERTS-COMPTAB	10 000	0,72	10 000	0,74		
604700	ACHATS PREST. IG - CFS	17 322	1,25	19 405	1,43	(2 083)	-10,73
604800	ACHATS PREST. IG - @COM ONLINE	2 706	0,20	2 535	0,19	171	6,75
604810	ACHATS PREST. IG - DEMATFLUX	165	0,01	2 700	0,20	(2 535)	-93,89
606100	ELECTRICITE//FIOUL CHAUFFAGE	4 726	0,34	6 172	0,46	(1 446)	-23,43
606112	EAU	669	0,05	741	0,05	(72)	-9,68
606115	CARBURANT	3 168	0,23	2 297	0,17	870	37,88
606300	FOURNIT ENTR. PETITS EQUIP. HG	1 740	0,13	2 412	0,18	(671)	-27,84
606350	FOURNIT BURAUTIQUE TIPSO IG			748	0,06	(748)	-100,00
606400	FOURNIT ADMINISTRATIVES	4 341	0,31	6 092	0,45	(1 751)	-28,75
606800	AUTRES FOURNITURES IG						
611100	SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Forfait	39 600	2,86	45 422	3,36	(5 822)	-12,82
611110	SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Hors forfait	1 362	0,10			1 362	
611150	SOUS-TRAITANCE KANTIX	2 381	0,17	2 056	0,15	325	15,82
613200	LOCATIONS SCI DES SIGNES/SCI MAR	58 260	4,21	57 467	4,25	793	1,38
613210	LOCATION CALVET	4 290	0,31	4 290	0,32		
613220	LOCATION LANDIE	11 090	0,80	11 090	0,82		
613511	LOCATION MACH AFFRANCHIR	226	0,02	220	0,02	6	2,68
613514	LOCATION CREDIPAR (PEUGEOT 208	3 529	0,25			3 529	
613600	LOCATION FONTAINE A EAU	266	0,02	279	0,02	(13)	-4,62
615000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	136	0,01			136	
615200	ENTRETIEN IMMOBILIER	8 954	0,65	10 765	0,80	(1 812)	-16,83
615500	ENTRETIEN MAT ET MOB			1 148	0,08	(1 148)	-100,00
615532	ENTRETIEN VEHICULE	2 869	0,21	4 084	0,30	(1 214)	-29,74
615600	MAINTENANCE GENERALE	4 278	0,31	4 074	0,30	203	4,99
615700	TRAITEMENT DECHETS/ARCHIVES	116	0,01			116	
616000	PRIMES D'ASSURANCES IG	5 475	0,40	5 011	0,37	464	9,26
616050	PRIMES D'ASSURANCES HG	2 311	0,17	2 486	0,18	(175)	-7,05
618100	DOCUMENTATION GENERALE HG	740	0,05	840	0,06	(100)	-11,96
618150	DOCUMENTATION GENERALE IG	1 924	0,14	1 860	0,14	64	3,43
622500	PRESTATIONS HOLDING IG - CONVENT	46 534	3,36	39 657	2,93	6 876	17,34
622510	PRESTATIONS HOLDING IG - @COM RH	6 300	0,45	9 480	0,70	(3 180)	-33,54
622520	PRESTATIONS HOLDING IG - AUTRES			(8 865)	-0,66	8 865	100,00
622620	HONORAIRES JURIDIQUES IG	423	0,03	1 275	0,09	(852)	-66,82
622655	DEPENSES DE FORMATION IG	2 934	0,21	3 070	0,23	(136)	-4,43
622700	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	28		43		(15)	-34,30
622800	PRESTATIONS JPV ROUERGUE	140 800	10,17	124 800	9,22	16 000	12,82
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	2 076	0,15	2 260	0,17	(184)	-8,14
623200	PUBLICITE RELATION PUBLIQUE	2 355	0,17	3 060	0,23	(705)	-23,04
623400	CADEAUX CLIENTELE	237	0,02	173	0,01	64	36,99
625100	VOYAGES DEPLACEMENTS VJPH	10 522	0,76	9 432	0,70	1 091	11,56
625110	DEPLACEMENTS PERSONNEL ONET	6 291	0,45	5 912	0,44	379	6,42
625111	DEPLACEMENT PERSONNEL ST GENIEZ	1 113	0,08	2 403	0,18	(1 291)	-53,70
625112	DEPLACEMENT PERSONNEL MARCILLAC	239	0,02	507	0,04	(268)	-52,85
625700	MISSIONS & RECEPTIONS	1 115	0,08	598	0,04	517	86,37
626000	AFFRANCHISSEMENTS	2 085	0,15	3 748	0,28	(1 662)	-44,36
626010	FRAIS POSTAUX IG	1 778	0,13			1 778	
626100	TELEPHONE	17 831	1,29	16 336	1,21	1 494	9,15
627500	SERVICES BANCAIRES	5 148	0,37	4 555	0,34	593	13,01
627800	COMMISSION GARANTIE BPI / PGE			1 600	0,12	(1 600)	-100,00
628000	COTISATIONS	7 489	0,54	5 456	0,40	2 033	37,27
628410	FRAIS RECRUTEMENT PERSONNEL IG	6 000	0,43	2 500	0,18	3 500	140,00
Impôts, taxes et versements assimilés		14 441	1,04	13 437	0,99	1 004	7,47
631300	CONTRIBUTION FORMATION (TA & FC)	8 859	0,64	8 062	0,60	797	9,88
635111	COTISATION CFE	3 962	0,29	3 967	0,29	(6)	-0,14
635112	COTISATION CVAE	395	0,03	146	0,01	249	170,55
635120	TAXES FONCIERES	32				32	
635400	DROITS D'ENREGISTREMENT			150	0,01	(150)	-100,00
637800	TAXES DIVERSES	1 194	0,09	1 112	0,08	82	7,42

Détail du Compte de Résultat

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Salaires et traitements	388 659	28,07	454 054	33,55	(65 395)	-14,40
641150 REMUNERATIONS RODEZ	290 084	20,95	313 106	23,14	(23 022)	-7,35
641160 REMUNERATIONS SAINT GENIEZ	27 908	2,02	68 937	5,09	(41 029)	-59,52
641175 REMUNERATIONS MARCILLAC	69 890	5,05	57 345	4,24	12 545	21,88
641200 VAR CONGES PAYES	(3 341)	-0,24	632	0,05	(3 973)	-628,54
641210 VAR RTT & MODULATION	606	0,04	2 238	0,17	(1 632)	-72,91
641250 VAR PRIMES & GRATIFICATIONS			3 500	0,26	(3 500)	-100,00
641400 INDEMNITES DE RUPTURES			5 190	0,38	(5 190)	-100,00
641500 GRATIFICATIONS STAGIAIRES	3 512	0,25	3 106	0,23	406	13,08
Charges sociales du personnel	101 055	7,30	130 045	9,61	(28 990)	-22,29
645101 URSSAF MARCILLAC	13 738	0,99	14 883	1,10	(1 146)	-7,70
645102 URSSAF RODEZ	56 914	4,11	64 111	4,74	(7 198)	-11,23
645103 URSSAF ST GENIEZ	1 466	0,11	12 655	0,94	(11 189)	-88,42
645200 MUTUELLE OCSO MARCILLAC	2 921	0,21	1 440	0,11	1 482	102,94
645210 MUTUELLE OCSO RODEZ	7 632	0,55	9 987	0,74	(2 355)	-23,58
645220 MUTUELLE OCSO ST GENIEZ	1 241	0,09	2 468	0,18	(1 227)	-49,72
645300 RETRAITE MARCILLAC	3 064	0,22	3 140	0,23	(76)	-2,42
645310 RETRAITE RODEZ	12 859	0,93	14 490	1,07	(1 631)	-11,26
645320 RETRAITE ST GENIEZ	293	0,02	3 404	0,25	(3 112)	-91,41
645400 MEDECINE TRAVAIL	1 333	0,10	1 270	0,09	63	4,92
648200 VAR CHARGES SOC. CONGES PAYES	(1 170)	-0,08	(126)	-0,01	(1 044)	-828,79
648210 VAR CHARGES SOC./RTT	212	0,02	904	0,07	(692)	-76,56
648250 VAR CHARGES SOC./PRIMES	555	0,04	1 420	0,10	(865)	-60,92
Dotation aux amortissements sur immobilisations	7 906	0,57	14 833	1,10	(6 926)	-46,70
681110 DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES			4 858	0,36	(4 858)	-100,00
681120 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	7 906	0,57	9 975	0,74	(2 069)	-20,74
Dotations aux provisions sur actif circulant	27 636	2,00	44 686	3,30	(17 050)	-38,16
681740 DOT DEPRECIATIONS CREANCES CLIEN	27 636	2,00	44 686	3,30	(17 050)	-38,16
Autres charges de gestion courante	97	0,01	2 537	0,19	(2 440)	-96,16
651600 DROITS D'AUTEUR	74	0,01	74	0,01		
654100 CLIENTS IRRECOUVRABLES 20%			1 410	0,10	(1 410)	-100,00
658000 CHARGES DIV GESTION COURANTE	23		1 053	0,08	(1 030)	-97,77
Résultat d'exploitation	236 511	17,08	171 092	12,64	65 419	38,24
Total des produits financiers	62 483	4,51	298	0,02	62 185	N/S
Produits financiers de participations	60 000	4,33			60 000	
761000 PRODUITS DE PARTICIPATIONS IG	60 000	4,33			60 000	
Autres intérêts et produits assimilés	2 483	0,18	298	0,02	2 185	733,11
768800 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2 483	0,18	298	0,02	2 185	733,11
Total des charges financières	6 221	0,45	5 152	0,38	1 069	20,74
Intérêts et charges assimilées	6 221	0,45	5 152	0,38	1 069	20,74
661160 INTERETS EMPRUNTS & DETTES	6 221	0,45	5 152	0,38	1 069	20,74
Résultat financier	56 262	4,06	(4 854)	-0,36	61 116	N/S
Résultat courant avant impôts	292 773	21,14	166 238	12,29	126 535	76,12

Détail du Compte de Résultat

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits exceptionnels	2 366	0,17			2 366	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	966	0,07			966	
771410 RENTREES S/CREANCES AMORTIES 20%	966	0,07			966	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 400	0,10			1 400	
775200 PROD CESS ELEM ACTIF CORP CEDE	1 400	0,10			1 400	
Total des charges exceptionnelles	2 688	0,19	693	0,05	1 995	287,85
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions	2 688	0,19	693	0,05	1 995	287,85
687250 DOT AMORT DEROGATOIRES	2 688	0,19	693	0,05	1 995	287,85
Résultat exceptionnel	(322)	-0,02	(693)	-0,05	371	53,56
Impôts sur les bénéfices	62 395	4,51	43 825	3,24	18 570	42,37
695000 IMPOT SOCIETE	62 395	4,51	43 825	3,24	18 570	42,37
Résultat de l'exercice	230 056	16,61	121 720	9,00	108 336	89,00

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	244 782	17,68	220 652	16,31	226 195	17,84
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	1 139 917	82,32	1 132 521	83,69	1 041 452	82,16
MARGES (Commerciale + Production)	1 139 917	82,32	1 132 521	83,69	1 041 452	82,16
- Achats non stockés (c)	14 643	1,06	18 461	1,36	22 984	1,81
- Autres charges externes (c)	409 104	29,54	379 092	28,02	272 089	21,46
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	668 529	48,28	618 206	45,69	521 268	41,12
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	716 170	51,72	734 967	54,31	746 378	58,88
+ Subventions d'exploitation	20 000	1,44	13 933	1,03		
- Impôts, taxes sur rémunérations	8 859	0,64	8 062	0,60	5 743	0,45
- Autres impôts et taxes	5 582	0,40	5 375	0,40	5 497	0,43
- Salaires et traitements	393 223	28,40	454 054	33,55	517 687	40,84
- Charges sociales	101 055	7,30	130 045	9,61	191 069	15,07
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	227 450	16,43	151 364	11,19	26 383	2,08
+ Reprises sur amortissements et provisions	44 686	3,23	64 657	4,78	57 175	4,51
+ Autres produits d'exploitation	14		2 375	0,18	38	
+ Transfert de charges d'exploitation			14 752	1,09	4 710	0,37
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	35 542	2,57	59 519	4,40	85 997	6,78
- Autres charges de gestion courante	97	0,01	2 537	0,19	21 660	1,71
RÉSULTAT EXPLOITATION	236 511	17,08	171 092	12,64	(19 351)	-1,53
Bénéfice-perte sur opérations en commun					21 914	1,73
+ Produits financiers	62 483	4,51	298	0,02	2 730	0,22
- Charges financières	6 221	0,45	5 152	0,38	2 287	0,18
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	292 773	21,14	166 238	12,29	3 006	0,24
Produits exceptionnels	2 366	0,17			1 506	0,12
- Charges exceptionnelles	2 688	0,19	693	0,05	322	0,03
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(322)	-0,02	(693)	-0,05	1 184	0,09
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	62 395	4,51	43 825	3,24	17 686	1,40
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	230 056	16,61	121 720	9,00	(13 496)	-1,06

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
Montant net du chiffre d'affaires	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
Marge commerciale						
Production vendue	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
HONORAIRES SOCIAL 20%					1 145	0,09
HONORAIRES JURIDIQUE 20%					1 900	0,15
HONO COMPTA 20% Rodez Onet	516 328	37,29	532 654	39,36	505 151	39,85
HONO COMPTA 20% Marcillac Vall	178 842	12,92	177 737	13,13	182 418	14,39
HONO COMPTA 20% St Geniez d'O	153 374	11,08	177 858	13,14	183 286	14,46
HONO SOCIAL 20% Rodez Onet	177 353	12,81	163 577	12,09	154 828	12,21
HONO SOCIAL 20% Marcillac Vall	30 554	2,21	27 705	2,05	27 009	2,13
HONO SOCIAL 20% St Geniez d'O	38 436	2,78	41 659	3,08	39 689	3,13
HONO JURIDIQ 20% Rodez Onet	93 299	6,74	60 786	4,49	53 460	4,22
HONO JURIDIQ 20% Marcillac Val	24 617	1,78	18 360	1,36	15 250	1,20
HONO JURIDIQ 20% St Geniez d'O	22 252	1,61	20 428	1,51	19 880	1,57
HONO CONSEIL 20% Rodez Onet	1 094	0,08	1 833	0,14	250	0,02
HONO CONSEIL 20% Marcillac Val	387	0,03				
PRESTATIONS SOCIAL IG 20%	23 964	1,73	61		122	0,01
Refact Prest DIVERS					(2 100)	-0,17
PRESTATIONS DIVERSES IG 20%	31 200	2,25	31 200	2,31		
HONO CFS 20% Rodez Onet	23 674	1,71	21 273	1,57	18 309	1,44
HONO CFS 20% Marcillac Vallon	8 074	0,58	6 796	0,50	6 555	0,52
HONO CFS 20% St Geniez d'O	6 907	0,50	7 301	0,54	6 947	0,55
HONO FR DIV 20% Rodez Onet	37 643	2,72	46 281	3,42	43 914	3,46
HONO FR DIV 20% Marcillac Vall	13 352	0,96	14 206	1,05	14 367	1,13
HONO FR DIV 20% St Geniez d'O	11 266	0,81	15 237	1,13	15 720	1,24
HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% Rodez Onet	3 252	0,23	116	0,01		
HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% Marcillac	963	0,07	24			
HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% St Geniez	676	0,05	24			
VAR TRAVAUX D'AVANCE CFS	(5 033)	-0,36	(2 636)	-0,19		
VAR TRAVAUX D'AVANCE FRAIS	(504)	-0,04	(548)	-0,04		
VAR TRAVAUX D'AVANCE GLOBAL					(19 821)	-1,56
VAR TRAVAUX D'AVANCE COMPTA	28 045	2,03	(5 897)	-0,44	(633)	-0,05
VAR TRAVAUX D'AVANCE SOCIAL	8 817	0,64	(478)	-0,04		
VAR TRAVAUX D'AVANCE JURIDIQUE	(44 132)	-3,19	(2 383)	-0,18		
Production de l'exercice	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
Achats de sous-traitance	244 782	17,68	220 652	16,31	226 195	17,84
ACHATS PRESTATIONS DIVERSES HG	2 680	0,19				
ACHATS PRESTATIONS HG - JURIDIQUE	389	0,03	2 845	0,21		
ACHATS PREST. IG - COMPTABILITE	25 000	1,81				
ACHATS PREST. IG - SOCIAL	136 995	9,89	140 807	10,41	81 399	6,42
ACHATS PREST. IG - JURIDIQUE	44 470	3,21	42 360	3,13	113 070	8,92
ACHATS PREST. IG - DEPOT COMPTES	5 055	0,37				
ACHATS PREST. IG - EXPERTS-COMPTABLES	10 000	0,72	10 000	0,74	10 000	0,79
ACHATS PREST. IG - AUTRES					2 603	0,21
ACHATS PREST. IG - CFS	17 322	1,25	19 405	1,43	19 123	1,51
ACHATS PREST. IG - @COM ONLINE	2 706	0,20	2 535	0,19		
ACHATS PREST. IG - DEMATFLUX	165	0,01	2 700	0,20		
Marge brute de production	1 139 917	82,32	1 132 521	83,69	1 041 452	82,16
MARGES (Commerciale + Production)	1 139 917	82,32	1 132 521	83,69	1 041 452	82,16
Achats non stockés matières et fournitures	14 643	1,06	18 461	1,36	22 984	1,81
ELECTRICITE//FIOUL CHAUFFAGE	4 726	0,34	6 172	0,46	6 330	0,50
EAU	669	0,05	741	0,05	665	0,05
CARBURANT	3 168	0,23	2 297	0,17	2 775	0,22
FOURNIT ENTR. PETITS EQUIP. HG	1 740	0,13	2 412	0,18	1 797	0,14

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
FOURNIT BURAUTIQUE TIPSO IG			748	0,06	2 238	0,18
FOURNIT ADMINISTRATIVES	4 341	0,31	6 092	0,45	9 181	0,72
AUTRES FOURNITURES IG						
Autres charges externes	409 104	29,54	379 092	28,02	272 089	21,46
SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Forfait	39 600	2,86	45 422	3,36	41 445	3,27
SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Hors forfait	1 362	0,10				
SOUS-TRAITANCE KANTIX	2 381	0,17	2 056	0,15	1 982	0,16
SOUS-TRAITANCE DEMAT'FLUX					495	0,04
LOCATIONS SCI DES SIGNES/SCI MARMOT	58 260	4,21	57 467	4,25	55 676	4,39
LOCATION CALVET	4 290	0,31	4 290	0,32	4 290	0,34
LOCATION LANDIE	11 090	0,80	11 090	0,82	11 148	0,88
LOCATION MACH AFFRANCHIR	226	0,02	220	0,02	341	0,03
LOCATION CREDIPAR (PEUGEOT 208 GB751EQ) M	3 529	0,25				
LOCATION FONTAINE A EAU	266	0,02	279	0,02	335	0,03
ENTRETIEN ET REPARATIONS	136	0,01				
ENTRETIEN IMMOBILIER	8 954	0,65	10 765	0,80	10 417	0,82
ENTRETIEN MAT ET MOB			1 148	0,08	1 029	0,08
ENTRETIEN VEHICULE	2 869	0,21	4 084	0,30	1 290	0,10
MAINTENANCE GENERALE	4 278	0,31	4 074	0,30	3 590	0,28
TRAITEMENT DECHETS/ARCHIVES	116	0,01				
PRIMES D'ASSURANCES IG	5 475	0,40	5 011	0,37	5 518	0,44
PRIMES D'ASSURANCES HG	2 311	0,17	2 486	0,18	2 424	0,19
DOCUMENTATION GENERALE HG	740	0,05	840	0,06	708	0,06
DOCUMENTATION GENERALE IG	1 924	0,14	1 860	0,14	1 763	0,14
PRESTATIONS HOLDING IG - CONVENTION	46 534	3,36	39 657	2,93	38 026	3,00
PRESTATIONS HOLDING IG - @COM RH	6 300	0,45	9 480	0,70	5 760	0,45
PRESTATIONS HOLDING IG - AUTRES			(8 865)	-0,66	20 072	1,58
HONORAIRES COMPTABLES HG					500	0,04
HONORAIRES JURIDIQUES IG	423	0,03	1 275	0,09	1 475	0,12
DEPENSES DE FORMATION IG	2 934	0,21	3 070	0,23	230	0,02
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	28		43		564	0,04
PRESTATIONS JPV ROUERGUE	140 800	10,17	124 800	9,22		
PUBLICITE					3 562	0,28
ANNONCES ET INSERTIONS	2 076	0,15	2 260	0,17	1 810	0,14
PUBLICITE RELATION PUBLIQUE	2 355	0,17	3 060	0,23		
CADEAUX CLIENTELE	237	0,02	173	0,01	189	0,01
DONS OEUVRES					60	
VOYAGES DEPLACEMENTS VJPH	10 522	0,76	9 432	0,70	11 986	0,95
DEPLACEMENTS PERSONNEL ONET	6 291	0,45	5 912	0,44	10 507	0,83
DEPLACEMENT PERSONNEL ST GENIEZ	1 113	0,08	2 403	0,18		
DEPLACEMENT PERSONNEL MARCILLAC	239	0,02	507	0,04		
MISSIONS & RECEPTIONS	1 115	0,08	598	0,04	610	0,05
AFFRANCHISSEMENTS	2 085	0,15	3 748	0,28	3 543	0,28
FRAIS POSTAUX IG	1 778	0,13				
TELEPHONE	17 831	1,29	16 336	1,21	15 069	1,19
SERVICES BANCAIRES	5 148	0,37	4 555	0,34	5 278	0,42
COMMISSION GARANTIE BPI / PGE			1 600	0,12		
COTISATIONS	7 489	0,54	5 456	0,40	6 398	0,50
FRAIS RECRUTEMENT PERSONNEL HG					4 000	0,32
FRAIS RECRUTEMENT PERSONNEL IG	6 000	0,43	2 500	0,18		
Valeur ajoutée produite	716 170	51,72	734 967	54,31	746 378	58,88
Subventions d'exploitation	20 000	1,44	13 933	1,03		
SUBV EXPLOITATION (Aide Emploi)	20 000	1,44	13 933	1,03		
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	8 859	0,64	8 062	0,60	5 743	0,45
CONTRIBUTION FORMATION (TA & FC)	8 859	0,64	8 062	0,60	5 743	0,45
Impôts, taxes & versements assimilés autres	5 582	0,40	5 375	0,40	5 497	0,43
COTISATION CFE	3 962	0,29	3 967	0,29	4 025	0,32

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
COTISATION CVAE	395	0,03	146	0,01	350	0,03
TAXES FONCIERES	32				165	0,01
DROITS D'ENREGISTREMENT			150	0,01		
TAXES DIVERSES	1 194	0,09	1 112	0,08	957	0,08
Salaires et traitements	393 223	28,40	454 054	33,55	517 687	40,84
REMUNERATIONS RODEZ	290 084	20,95	313 106	23,14	294 425	23,23
REMUNERATIONS SAINT GENIEZ	27 908	2,02	68 937	5,09	79 449	6,27
REMUNERATIONS MARCILLAC	69 890	5,05	57 345	4,24	61 580	4,86
VAR CONGES PAYES	(3 341)	-0,24	632	0,05	35	
VAR RTT & MODULATION	606	0,04	2 238	0,17	(676)	-0,05
VAR PRIMES & GRATIFICATIONS			3 500	0,26	(3 200)	-0,25
INDEMNITES DE RUPTURES			5 190	0,38		
GRATIFICATIONS STAGIAIRES	3 512	0,25	3 106	0,23	1 731	0,14
INDEMNITES ACTIVITE PARTIELLE					343	0,03
APPOINTEMENT GERANT					84 000	6,63
TRANSF CHARGES SOCIAL (IJSS et Prév)	4 564	0,33				
Charges sociales	101 055	7,30	130 045	9,61	191 069	15,07
URSSAF MARCILLAC	13 738	0,99	14 883	1,10	12 458	0,98
URSSAF RODEZ	56 914	4,11	64 111	4,74	64 006	5,05
URSSAF ST GENIEZ	1 466	0,11	12 655	0,94	19 536	1,54
MUTUELLE OCSO MARCILLAC	2 921	0,21	1 440	0,11	1 854	0,15
MUTUELLE OCSO RODEZ	7 632	0,55	9 987	0,74	10 174	0,80
MUTUELLE OCSO ST GENIEZ	1 241	0,09	2 468	0,18	2 520	0,20
RETRAITE MARCILLAC	3 064	0,22	3 140	0,23	2 771	0,22
RETRAITE RODEZ	12 859	0,93	14 490	1,07	14 498	1,14
RETRAITE ST GENIEZ	293	0,02	3 404	0,25	4 584	0,36
MEDECINE TRAVAIL	1 333	0,10	1 270	0,09	1 207	0,10
COMPLEMENTAIRE MALADIE MADELIN					14 036	1,11
URSSAF TNS					24 294	1,92
RETRAITE TNS					22 314	1,76
VAR CHARGES SOC.CONGES PAYES	(1 170)	-0,08	(126)	-0,01	(1 643)	-0,13
VAR CHARGES SOC./RTT	212	0,02	904	0,07	(216)	-0,02
VAR CHARGES SOC./PRIMES	555	0,04	1 420	0,10	(1 324)	-0,10
Excédent brut d'exploitation	227 450	16,43	151 364	11,19	26 383	2,08
Reprises sur amortissements & provisions	44 686	3,23	64 657	4,78	57 175	4,51
REP DEPRECIATIONS CREANCES	44 686	3,23	64 657	4,78	57 175	4,51
Autres produits d'exploitation	14		2 375	0,18	38	
PRODUITS DIV GESTION COURANTE	14		2 375	0,18	38	
Transfert de charges			14 752	1,09	4 710	0,37
TRANSF CHARGES EXPLOITATION			8 613	0,64	4 670	0,37
TRANSF CHARGES SOCIAL			6 139	0,45	40	
Dotations aux amortissements et provisions	35 542	2,57	59 519	4,40	85 997	6,78
DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES			4 858	0,36	10 348	0,82
DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	7 906	0,57	9 975	0,74	10 993	0,87
DOT DEPRECIATIONS CREANCES CLIENTS	27 636	2,00	44 686	3,30	64 657	5,10
Autres charges de gestion courante	97	0,01	2 537	0,19	21 660	1,71
DROITS D'AUTEUR	74	0,01	74	0,01		
CLIENTS IRRECOUVRABLES 19.6 %					10 583	0,83
CLIENTS IRRECOUVRABLES 20%			1 410	0,10	10 962	0,86
CHARGES DIV GESTION COURANTE	23		1 053	0,08	115	0,01
Résultat d'exploitation	236 511	17,08	171 092	12,64	(19 351)	-1,53

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
QUOTE PART DE PERSONNE					21 914	1,73
					21 914	1,73
PRODUITS FINANCIERS	62 483	4,51	298	0,02	2 730	0,22
PRODUITS DE PARTICIPATIONS IG	60 000	4,33				
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2 483	0,18	298	0,02	2 730	0,22
Charges financières	6 221	0,45	5 152	0,38	2 287	0,18
INTERETS EMPRUNTS & DETTES	6 221	0,45	5 152	0,38	2 287	0,18
Résultat courant avant impôts	292 773	21,14	166 238	12,29	3 006	0,24
Produits exceptionnels	2 366	0,17			1 506	0,12
CREANCES PERCUES 19.60					60	
RENTRES S/CREANCES AMORTIES 20%	966	0,07			1 446	0,11
PROD CESS ELEM ACTIF CORP CEDE	1 400	0,10				
Charges exceptionnelles	2 688	0,19	693	0,05	322	0,03
AMANDE & PENALITE ND					31	
DOT AMORT DEROGATOIRES	2 688	0,19	693	0,05	291	0,02
Résultat exceptionnel	(322)	-0,02	(693)	-0,05	1 184	0,09
Impôts sur les bénéfices	62 395	4,51	43 825	3,24	17 686	1,40
IMPOT SOCIETE	62 395	4,51	43 825	3,24		
IMPOTS S/BENEFICES - RAPPELS					17 686	1,40
Résultat de l'exercice	230 056	16,61	121 720	9,00	(13 496)	-1,06

Dossier fiscal

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01072021** et clos le **30062022** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE RODEZ
2, avenue du 8, mai 1945
12024 RODEZ CEDEX 9

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

Cabinet @COM Rouergue
Impasse de Canaguet
Route de Conques**12850 RODEZ - ONET LE CHÂTEAU****41065698700113**

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
ACTIVITES COMPTABLES (692)Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **235 451** Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines
Territoire entrepreneur art. 44 octies A Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Sociétés d'investissements immobiliers cotés

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %**F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS**

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **COMPTA EXPERT**ECF ☐ Nom et adresse du prestataire**OGA/OMGA** ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : **ACOM EXPERTISE**
BP 50083**34 Bd Louis Jean Malvy**
46200 SOUILLAC**05 65 37 89 63**

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

A ONET LE CHATEAU

le

Signature et qualité du déclarant

SARL JPV ROUERQUE**Président**

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

Cabinet @COM Rouergue
30062022

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	100 000
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus	(e)	
	(f)	
	(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	100 000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	100 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
VAYSSETTES Jean-Philippe 8 rue Alexandre ALBENQUE 12000 RODEZ FRANCE	5 113	2021					
VAYSSETTES Jean-Philippe 8 rue Alexandre ALBENQUE 12000 RODEZ FRANCE	5 113	2022					
@COM Expertise Holding et Quercy 1 Rue du Chevron d'Or CS 50097 Pujols 47302 VILLENEUVE SUR LOT CEDEX FRANCE	5 321	2021					
@COM Expertise Holding et Quercy 1 Rue du Chevron d'Or CS 50097 Pujols 47302 VILLENEUVE SUR LOT CEDEX FRANCE	5 321	2022					
FIN@COM 1 rue du CHEVRON D'OR 47300 PUJOLS FRANCE	1	2021					
FIN@COM 1 rue du CHEVRON D'OR 47300 PUJOLS FRANCE	1	2022					
JPV ROUERGUE Impasse de CANAGUET Lotissement LES CYGNES 12850 ONET LE CHATEAU FRANCE	1	2021					
JPV ROUERGUE Impasse de CANAGUET Lotissement LES CYGNES 12850 ONET LE CHATEAU FRANCE	1	2022					

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

Cabinet @COM Rouergue
30062022

J **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

bw

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Impasse de Canaguet		12850 RODEZ- ONET LE CHÂTEAU						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *						
Numéro SIRET * 4 1 0 6 5 6 9 8 7 0 0 1 1 3								
		Exercice N, clos le, 30062022						
		N-1 30062021						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	51 123	51 123		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	511 357	511 357		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	153 268	142 460	10 808	18 714
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	1 483 072	1 483 072	872 465
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	10 483	10 483	10 483
TO TAL (II)		BJ	BK	2 209 303	142 460	2 066 843	1 464 142	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	371 858	27 636	344 222	311 928
		Autres créances (3)	BZ	CA	81 498		81 498	83 389
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	11 918		11 918	11 918
		Disponibilités	CF	CG	859 390		859 390	820 621
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 482		2 482	3 190
TO TAL (III)		CJ	CK	1 327 147	27 636	1 299 511	1 231 046	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	3 536 450	170 096	3 366 355	2 695 188	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

W

Désignation de l'entreprise Cabinet @COM Rouergue			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 600 070)	DA	600 070	600 070
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 007	60 007
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF	5 510	5 510
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	377 186	377 186
	Report à nouveau	DH	8 224	(13 496)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	230 056	121 720
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	3 672	984
	TO TAL (I)	DL	1 284 725	1 151 981
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 156 266	753 515
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	299 543	134 775
	Dettes fiscales et sociales	DY	190 887	214 376
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 847	27 263
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	426 086	413 279
TO TAL (IV)	EC	2 081 630	1 543 207	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	3 366 355	2 695 188	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 113 998	902 188
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue							Néant ☐	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 384 699	FH		FI	1 384 699	1 353 174
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 384 699	FK		FL	1 384 699
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	20 000	13 933
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	40 122	79 409
	Autres produits (1) (11)					FQ	14	2 375
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 444 835
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	668 529	618 206
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 441	13 437
	Salaires et traitements *					FY	388 659	454 054
	Charges sociales (10)					FZ	101 055	130 045
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	7 906	14 833
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	27 636	44 686
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	97	2 537
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 208 324
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	236 511	171 092
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	60 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 483	298
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	62 483	298
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 221	5 152
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	6 221	5 152
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	56 262	(4 854)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	292 773	166 238

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise Cabinet @COM Rouergue				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	966		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 400		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 366		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	2 688	693	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 688	693	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(322)	(693)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	62 395	43 825	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 509 684	1 449 188	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 279 628	1 327 468	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	230 056	121 720	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	(4 564)	14 752
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	74	74
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9			
			dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Dotation aux amortissements dérogatoires			2 688			
Rentrées sur créances amorties					966	
Produits cessions éléments d'actif cédés					1 400	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **Cabinet @COM Rouergue**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	562 480	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	73 634	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	22 074	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	57 667	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	153 375	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	872 465	8V		8W	610 607
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	10 483	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	882 948	LR		LS	610 607		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	1 598 803	ØH		ØJ	610 607		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	562 480	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN	73 634	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	107	MQ	21 967	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	57 667	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	107	NH	153 268	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 483 072	ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	10 483	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 493 555	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	107	ØL	2 209 303	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

W

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	71 275	QE	1 437	QF		QG	72 712		
	Matériel de transport	QH	20 164	QI	1 120	QJ	107	QK	21 177		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	43 222	QM	5 349	QN		QO	48 571		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	134 660	QV	7 906	QW	107	QX	142 460		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	134 660	ØP	7 906	ØQ	107	ØR	142 460		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

lw

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	984	TM	2 688	TN	TO	3 672	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	984	TS	2 688	TT	TU	3 672	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C	6D		
		6E		6F		6G	6H		
		Ø2		Ø3		Ø4	Ø5		
		9U		9V		9W	9X		
		Ø6		Ø7		Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	44 686	6U	27 636	6V	44 686	6W	27 636
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A		
	TOTAL III	7B	44 686	TY	27 636	TZ	44 686	UA	27 636
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	45 670	UB	30 324	UC	44 686	UD	31 308
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	27 636	UF	44 686			
			UG		UH				
			UJ	2 688	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue										Néant ☐ *	
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	10 483	UV		UW	10 483		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	371 858		371 858				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieure ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	47 279		47 279				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	15 190		15 190				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	19 029		19 029				
	Charges constatées d'avance			VS	2 482		2 482				
	TOTALS			VT	466 322	VU	455 839	VV	10 483		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 156 266	188 635	767 928	199 704				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	299 543	299 543					
		Personnel et comptes rattachés		8C	59 805	59 805					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	36 089	36 089					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	20 919	20 919						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	70 308	70 308						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 766	3 766						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 847	8 847					
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2							
		Produits constatés d'avance		8L	426 086	426 086					
		TOTALS		VY	2 081 630	VZ	1 113 998	767 928	199 704		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	540 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	137 333	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30062022	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 230 056	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 62 395
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR 292 451	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP
	Régime des sociétés mères et des filiales *		{ Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				WW
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		{ 2A 3 000)				XB
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						I6	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						WZ	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						XA 57 000
	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	ZX
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	ZY
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	XD
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XG
	Dt déd. exc. (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc. (art 39 decies B)		YB	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	
	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI				
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		XH 57 000	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI 235 451		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN 235 451		XO 0			

Désignation de l'entreprise Cabinet @COM Rouergue		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	78 644
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		 ligne WI ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

W

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(13 496)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	121 720		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		100 000					
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG		8 224					
TOTAL I			ØF	108 224	TOTAL II			ZH	108 224				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT	288 125	268 130			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	77 395		XQ	77 661	73 345			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	197 019	169 461			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			SI	105 725	107 271			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	668 529	618 206			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	4 357	4 113			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	10 085	9 324			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	14 441	13 437			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	279 696	265 882			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	119 053	120 411			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *							ØB	409 255				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)			ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
								Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
								Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH			N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

W

Désignation de l'entreprise : **Cabinet @COM Rouergue**

Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Matériel Transport	107		107		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
					19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1	1 400	1 400	1 400				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

1 400

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

W

Désignation de l'entreprise : **Cabinet @COM Rouergue**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

w

Désignation de l'entreprise : **Cabinet @COM Rouergue**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices N - 6					
antérieurs N - 7					
(montants N - 8					
restant à N - 9					
déduire à la N - 10					
clôture du					
dernier					
exercice)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

lw

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TO TAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TO TAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072021		et clos le : 30062022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	16	
dont apprentis	YF	3	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 384 699	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 384 699	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	14	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	20 000	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	20 014	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	259 425	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	331 443	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	97	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	590 966	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	813 747
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	813 747
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 384 699	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	16	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|6|2|0|2|2|

N° SIRET 4|1|0|6|5|6|9|8|7|0|0|1|1|3|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE Cabinet @COM Rouergue

ADRESSE (voie) Impasse de Canaguet

Route de Conques

CODE POSTAL 12850

VILLE

RODEZ - ONET LE CHÂTEAU

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 323

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 5 113

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination @COM Expertise Holding et Quercy

N° SIREN (si société établie en France) 324264290 % de détention 50,99 Nb de parts ou actions 5 321

Adresse : N° 1 Voie Rue du Chevron d'Or

Code postal 47302

Commune VILLENEUVE SUR LOT CEDEX

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique VAYSETTES Prénom(s) Jean-Philippe

Nom marital % de détention 48,99 Nb de parts ou actions 5 113

Naissance : Date 27091963 N° département 12 Commune RODEZ Pays FRANCE

Adresse : N° 8 Voie rue Alexandre ALBENQUE

Code postal 12000

Commune RODEZ

Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

lw

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/6/2/0/2/2/

N° SIRET 4 1 0 6 5 6 9 8 7 0 0 1 1 3

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE Cabinet @COM Rouergue

ADRESSE (voie) Impasse de Canaguet Route de Conques

CODE POSTAL 12850 VILLE RODEZ - ONET LE CHÂTEAU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SAS Dénomination @COM COGEX

N° SIREN (si société établie en France) 312214166

% de détention 100,00

Adresse : N° Voie Village artisanal de la Bouysse

Code postal 12500 Commune ESPALION Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CABINET DERRUAU AUDIT CONSEIL

N° SIREN (si société établie en France) 392811196

% de détention 100,00

Adresse : N° 5 Voie ESPACE COMMERCIAL SAINT-MARC

Code postal 12850 Commune ONET-LE-CHATEAU Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CABINET DERRUAU ARG

N° SIREN (si société établie en France) 394700256

% de détention 100,00

Adresse : N° 1 Voie PLACE IMBERT

Code postal 12390 Commune RIGNAC Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DOSSIER - Liste Adresses des salariés - Avril 2023 - Dossier COG03

Matricule	Salarié	SOCIETE	ETABLISSEMENT	NUMERO DE VOIE	NOM DE LA VOIE	COMPLEMENT DE LIEU	CODE POSTAL	VILLE
00026	ANDRIEU SIMON	@COM.COGEX SAS	ESPALION	10	RUE CAUSSE COMTAL		12340	BOZOULS
00008	AUSTRUY FLORENCE née GRIFFOUL	@COM.COGEX SAS	ESPALION	43	BD GUIZARD		12500	ESPALION
00049	BLAT SARAH	@COM.COGEX SAS	ESPALION	21	RUE PRINCIPALE		12210	SOULAGES BONNEVAL
00025	BOUYSSOU SEVERINE	@COM.COGEX SAS	ESPALION	6	ROUTE DE LA BASTIDE		12500	SAINT COME D OLT
00045	BUFFIER MORVAN	@COM.COGEX SAS	ESPALION		ROUTE D AUBRAC		12470	SAINT CHELY D AUBRAC
00024	CELEPCI NIYMET	@COM.COGEX SAS	ESPALION	1	RUE DES MATELINES		12500	ESPALION
00046	CONTE LUCIE	@COM.COGEX SAS	ESPALION	10	RESIDENCE LES LANDES		12190	LE NAYRAC
00047	DE CLERCO SEVERINE née ALTEYRAC	@COM.COGEX SAS	ESPALION	352	RUE DE LAYRAL		12310	PALMAS D AVEYRON
00007	TENIERES CHANTAL	@COM.COGEX SAS	ESPALION	9	CITE RIVES D'OLT		12500	ESPALION
00015	VIDAL FREDERIC	@COM.COGEX SAS	ESPALION	11	LOTISSEMENT BEAUREGARD		12500	ESPALION
	Total général							

W